

GPV Rive Droite

Grand Projet des Villes

VILLE INCARNÉE

Bassens - Lormont - Cenon - Floirac

GPV Rive Droite

Grand Projet des Villes

VILLE INCARNÉE

Bassens - Lormont - Cenon - Floirac

Agir en direction et avec les habitants et les usagers du territoire implique de les « outiller » et de miser sur leur capacité d'initiative.

Faire vivre ensemble des habitants d'âges, de conditions et d'origines différents se fera dans le partage des usages, des espaces et des équipements. Cette question essentielle engage le développement culturel, la solidarité active à travers la médiation, l'animation, le parrainage et le développement de services adaptés et de dispositifs de coordination des politiques en direction des diverses strates sociales.

Prévenir et lutter contre les exclusions et les discriminations restent une priorité sur ce territoire du fait de sa composition sociale. Il s'agit de poursuivre notre engagement pour l'égalité à travers une organisation coordonnée des volontés et des partenariats. Le plan territorial allant de la prévention à l'accès aux droits pour les victimes, en passant par la valorisation des bonnes pratiques, devra être renforcé pour assurer l'égalité de traitement et l'égalité des chances.

L'axe d'intervention «ville nature» suggère de développer de nouveaux usages des espaces naturels, orientés en particulier vers le sport libre et les loisirs, ceci dans le strict respect des qualités intrinsèques des lieux. Plus largement, cette question du respect implique un travail d'acculturation des populations et d'éducation populaire que le programme permet de développer.

En dernier lieu, en dépit d'avancées majeures observées depuis dix ans, la question de la tranquillité publique ne peut être ignorée ici : la poursuite des dispositifs de prévention de la délinquance, de lutte contre toutes formes de violences et d'accès aux droits demeure prioritaire. Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, la Rive Droite peut faire confiance aux habitants et aux forces vives, aux associations et aux réseaux d'entreprises du territoire pour s'organiser collectivement, échanger des services et s'entraider, créer et faire vivre des initiatives, prendre la parole et développer des événements citoyens, fortifier les démarches de l'éducation populaire. Toutes choses qui nécessitent un renforcement des réseaux et des relations sociales.

1. Lutte contre les discriminations 06-21

| | |
|---|----------|
| Plan égalité des chances, prévention et lutte contre les discriminations | 8 |
| 1.1 Accompagnement des publics exposés aux discriminations | 09 |
| 1.2 Festival Planète | 10 |
| 1.3 Une voie vers l'égalité des chances | 11 |
| 1.4 Promotion de la diversité en entreprise | 12 |
| 1.5 Citoyenneté et égalité hommes/femmes | 13 |
| 1.6 Les Apéros d'Origines Contrôlées de l'égalité (AOC) | 14 |
| 1.7 ADLI (Action de Développement Local à l'Intégration) | 16 |
| 1.8 Approche genre et égalité des chances | 17 |
| 1.9 Action filles-garçons, la parité à petits pas | 18 |
| 1.10 L'image au cœur de la prévention et de la lutte contre les discriminations | 19 |
| 1.11 L'Art d'Agir - PROCCREA | 20 |

2. Développement Culturel 22-39

| | |
|--|-----------|
| Développement et coordination culturels | 24 |
| 2.1 Programmation culturelle du parc des Coteaux | 25 |
| 2.2 panOramas 2014 - 3 ^e édition | 26 |
| 2.3 panOramas 2016 - 4 ^e édition | 28 |
| 2.4 panOramas, post 2016 | 29 |
| 2.5 Pôle BD et actions de développement | 30 |
| 2.6 Partageons nos mémoires pour fertiliser l'avenir | 32 |
| 2.7 Rocher de Palmer : aménager un espace événementiel | 33 |
| 2.8 Rocher de Palmer : diversité, cohésion sociale et attractivité Rive Droite | 34 |
| 2.9 Coté Savoirs | 36 |
| 2.10 La Grande Salle de Spectacle | 37 |
| 2.11 Création d'un pôle culturel dans le domaine de Beauval | 38 |

3. Développement du Sport et des Loisirs 40-51

| | |
|---|-----------|
| Développement coordonné d'accès pour tous aux sports et loisirs sportifs | 42 |
| 3.1 Secteur Joliot-Curie : pôle sportif Léo Lagrange | 43 |
| 3.2 Centre aqua-ludique du parc du Loret | 44 |
| 3.3 Pôle sportif de la plaine de la Blancherie | 45 |
| 3.4 Plaine des sports et de loisirs de pleine nature du parc Palmer | 46 |
| 3.5 Extension du Dojo fédéral des Iris | 47 |
| 3.6 Reconstruction de la piscine municipale | 48 |
| 3.7 Construction d'une salle dédiée à la gymnastique | 49 |
| 3.8 Plaine des sports «Griffons-Séguinaud» : poursuite de l'aménagement | 50 |
| 3.9 ZAC des Quais : réalisation d'un équipement sportif | 51 |

| | |
|---|--------------|
| 4. Éducation | 52-65 |
| Construire un projet éducatif local à l'échelle du quartier, de la ville, du GPV | 54 |
| 4.1 Côté sciences - programme d'actions | 55 |
| 4.2 Projet d'éveil culturel | 56 |
| 4.3 Développement d'actions autour de la médiation | 57 |
| 4.4 Veille éducative en direction des plus de 16 ans | 58 |
| 4.5 Un projet éducatif local à l'échelle de la ville | 60 |
| 4.6 Un projet éducatif local pour la ville | 61 |
| 4.7 Un projet éducatif local et global à l'échelle de la ville | 62 |
| 4.8 Élaboration du projet éducatif territorial | 63 |
| 4.9 Construction du nouveau pôle éducatif Camus | 64 |
| 4.10 Projet Urbain de Cohésion Sociale-volet éducatif | 65 |
| 5. Développement social | 66-99 |
| Enfance et Famille | 68-71 |
| Soutien aux familles et à la parentalité | 68 |
| 5.1 Accueils et gardes d'enfant adaptés aux horaires atypiques | 69 |
| 5.2 Création d'un pôle intergénérationnel | 70 |
| 5.3 Accompagnement et soutien « Politique éducative et territoire » | 71 |
| Santé et Vieillesse | 72-81 |
| La Rive Droite en santé | 72 |
| 5.4 Plan de coordination gérontologique | 73 |
| 5.5 Implantation d'un centre polyvalent de santé | 74 |
| 5.6 Projet Urbain de Cohésion Sociale-volet santé | 75 |
| 5.7 Médiation médico-sociale | 76 |
| 5.8 Implantation d'un pôle de solidarité dans le quartier Géricart | 77 |
| 5.9 Schéma local de santé | 78 |
| 5.10 Extension de l'EHPAD Tropayse | 79 |
| 5.11 Atelier Santé Ville (ASV) | 80 |
| 5.12 Lutter contre l'isolement des personnes âgées | 81 |
| Libérer les initiatives citoyennes et économiques | 82-99 |
| Capacitation et initiatives des habitants | 82 |
| 5.13 Accompagnement des projets interculturels (APIC) | 83 |
| 5.14 Les Habitants ont la Parole | 84 |
| 5.15 Ateliers rap et accompagnement de projets associatifs | 86 |

| | | |
|------|--|----|
| 5.16 | Création d'un équipement d'animation - quartiers nord | 88 |
| 5.17 | Création en centre-bourg d'espaces intergénérationnels | 89 |
| 5.18 | Square Couvert | 90 |
| 5.19 | L'Auberge à troc et les Fontaines | 91 |
| 5.20 | Équipement multifonctionnel Carriet | 92 |
| 5.21 | Point d'information et de médiation multiservices (PIMMS) | 93 |
| 5.22 | Auto-réhabilitation accompagnée | 94 |
| 5.23 | Préfiguration d'un pôle des métiers d'art et de l'artisanat | 96 |
| 5.24 | Réhabilitation et extension du centre social du Haut-Flourac | 97 |
| 5.25 | Participation des habitants | 98 |
| 5.26 | Une épicerie solidaire à Libération | 99 |

Développer les usages et services numériques **100-111**

| | | |
|--|--|-----|
| Développement des services et usages numériques | 100 | |
| 5.27 | Plateforme HLM (Habitants, Lieux et Mémoires) | 101 |
| 5.28 | Espace numérique de travail (ENT) | 102 |
| 5.29 | Un espace public numérique à la médiathèque | 104 |
| 5.30 | Projet Numérique de Territoire de Bassens | 105 |
| 5.31 | Espace public numérique de communautés | 106 |
| 5.32 | Web et mobilité | 107 |
| 5.33 | Développement de l'observatoire social local | 108 |
| 5.34 | Convergence numérique et services publics | 109 |
| 5.35 | Projet numérique du centre social la Colline | 110 |
| 5.36 | Maquette numérique 3D | 111 |

6. Lutte contre la délinquance et Tranquillité publique **112-122**

| | | |
|--|---|-----|
| Prévention de la délinquance et tranquillité publique | 114 | |
| 6.1 | Coordination d'un CLSPD renforcé et dynamique | 115 |
| 6.2 | Coordination d'un CLSPD renforcé | 116 |
| 6.3 | Projet Urbain de Cohésion Sociale-volet sécurité | 117 |
| 6.4 | CLSPD-dynamisation du lien social | 118 |
| 6.5 | Programme numérique de prévention de la délinquance | 119 |
| 6.6 | Médiation auprès des plus 18 ans | 120 |
| 6.7 | Accès au droit, à la citoyenneté et promotion de la diversité | 121 |
| 6.8 | Lutte contre les violences faites aux femmes | 122 |

Remerciements et crédits **124**



1

Lutte contre les discriminations

Plan égalité des chances, prévention et lutte contre les discriminations

Territoire d'intervention : Bassens, Cenon, Floirac, Lormont, Ambarès-et-Lagrave, Sainte-Eulalie

Enjeux identifiés

Une partie importante de la population est exposée aux discriminations liées à l'origine (plus grande proportion que dans le reste de l'agglomération d'étrangers ou d'habitants ayant des ascendants étrangers et appartenant aux « minorités visibles »). Les analyses et études ont montré que les femmes ont accès à l'emploi, aux biens et aux services de manière systématiquement moins favorable que les hommes.

Objectifs poursuivis

- › Lutte contre les discriminations (LCD).
- › Égalité de traitement et d'accès aux services publics et privés.

Objectifs opérationnels

- › Former les acteurs et partenaires, les fédérer et animer le réseau.
- › Assurer l'effectivité du droit, venir en aide aux victimes.
- › Accompagner les publics « discriminables » par une amélioration/adaptation des services.
- › Agir avec les employeurs privés et publics.
- › Appuyer les initiatives associatives et habitantes.
- › Communiquer sur la LCD.

Typologie d'opérations

- › Actions de formation.
- › Parrainages, accompagnements des publics discriminables.
- › Accessibilité des services (médiation, communication, formation, procédures).
- › Évènements citoyens.
- › Promotion de la diversité auprès des employeurs publics et privés.
- › Accès au droit et relations avec la Maison de la Justice et du Droit et le délégué du Défenseur des droits .

Résultats attendus (indicateurs)

Suivi des actions (nombre de personnes bénéficiaires, de dossiers suivis, de participants aux évènements).

Partenaires associés : État, Région, Département, Cub, Villes, PLIE, Mission Locale, associations d'habitants, centres sociaux, Maison de la Justice et du Droit...

1.1 Accompagnement des publics exposés aux discriminations

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
PLIE

Partenaires associés :
Villes, ACSé, DRJSCS,
associations (Boulevard
des Potes), GPV Rive Droite

Territoire d'intervention : 7 communes
(4 du GPV, Ambarès-et-Lagrave, Carbon-
Blanc, Sainte-Eulalie)



Objectifs poursuivis

- ▶ Offrir un accompagnement de qualité à l'ensemble des personnes suivies et rendre plus sûres leurs recherches d'emploi.
- ▶ Assurer la mise en œuvre effective de l'objectif de LCD posé par l'Union Européenne.
- ▶ Développer des partenariats avec les associations spécialisées dans l'hypothèse de signalements.
- ▶ Intégrer la LCD dans les compétences professionnelles des agents.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Quantitatif : nombre de personnes formées (agents) et suivant les conférences et séances d'information.
- ▶ Qualitatif par questionnaires et enquêtes.

État d'avancement

Actions initiées les années précédentes, en phase de développement et de structuration.

Le PLIE accueille en proportion importante, des personnes qui subissent des discriminations liées au genre, à l'origine et souvent des discriminations croisées. Pour accompagner ces personnes, les informer de leurs droits afin qu'elles puissent les faire valoir, le PLIE a développé et développera :

- ▶ des actions de formation à la prévention et à la lutte contre les discriminations dans leur activité professionnelle de ses agents.
- ▶ des actions d'information à destination des personnes accompagnées par le PLIE.

1.2 Festival Planète

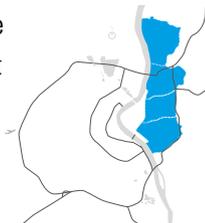
Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Collectif pour l'Égalité
des Droits

Partenaires associés :
O2Radio, l'ASTI, Villes
du GPV Rive Droite

Territoire d'intervention : Villes du GPV



Planète met à l'honneur, pendant une journée, la citoyenneté, la solidarité locale et internationale, le refus des discriminations et des exclusions et la préservation de la planète, à travers une programmation éclectique, festive, participative et en accès libre. Ce festival itinérant s'installe alternativement sur les 4 villes du GPV. À chaque édition les coorganisateur présentent : un village associatif avec des stands d'information et un marché éthique et solidaire, un espace citoyen avec débats, films et témoignages, des expositions artistiques et documentaires, des ateliers de découverte éducatifs et sportifs, des spectacles vivants.

Objectifs poursuivis

- ▶ Mobilisation et participation des habitants.
- ▶ Mutualisation et efficacité logistique intercommunale.
- ▶ Qualité de programmation culturelle.
- ▶ Expression militante et vie associative citoyenne.
- ▶ Image positive pour les villes du GPV.

Résultats attendus (indicateurs)

Chaque année Planète rassemble et mobilise :

- ▶ 50 associations.
- ▶ 50 bénévoles.
- ▶ 150 artistes (concerts, théâtre, danses, ateliers).
- ▶ 1500/2000 visiteurs, dont la majorité provient des quartiers populaires de la Rive Droite, mixée au public Cub.
- ▶ Retombées médiatiques importantes. Presse locale et spécialisée.

État d'avancement Édition 2014 (Planète Lormont) en cours de préparation.

Calendrier prévisionnel

Année de démarrage de l'opération : août 2001

Synthèse financière

Dépenses annuelles : Ressources :

Coût TTC : 18 000 €

| | |
|---|-----------------|
| Etat | 4 500 € |
| Conseil Général Gironde | 4 000 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 4 000 € |
| Communes | 1 500 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc.) | 4 000 € |
| Total | 18 000 € |

Taux d'intervention :

| | |
|---|-------------|
| Etat | 25% |
| Conseil Général Gironde | 22,2% |
| Conseil Régional Aquitaine | 22,2% |
| Communes | 8,3% |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc.) | 22,2% |
| Total | 100% |

1.3 Une voie vers l'égalité des chances

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Association AIM (actions inter-médiation)

Partenaires associés :

État (politique de la ville), Villes et prescripteurs

Territoire d'intervention : Villes du GPV



Accompagnement socioprofessionnel individualisé de 6 mois à destination des jeunes (16/30 ans) issus des quartiers prioritaires et en rupture avec les dispositifs de droit commun. L'accompagnement vise à :

- ▶ Identifier et structurer les démarches et projets,
- ▶ Aider à l'interprétation des codes culturels et normes de la société,
- ▶ Informer sur les dispositifs de droit commun,
- ▶ Familiariser aux techniques de recherche d'emploi,
- ▶ Assurer une médiation active auprès d'un réseau 85 jeunes accompagnés annuellement.

Objectifs poursuivis

Permettre l'accès à l'emploi aux personnes les plus en difficulté, résidant dans les quartiers prioritaires, en veillant à :

- ▶ Lever les freins à l'insertion socioprofessionnelle.
- ▶ Lutter contre les discriminations.
- ▶ Pallier le manque d'information.
- ▶ Provoquer des rencontres à visée professionnelle.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ 60 à 70% de placements en emploi ou formation professionnelle.
- ▶ 100% d'inscriptions ou réinscriptions dans les dispositifs de droit commun.
- ▶ Bilans qualitatifs.

État d'avancement

AIM intervient auprès des communes du GPV depuis plus de 10 ans.

Synthèse financière

Dépenses : pour 85 bénéficiaires

Coût TTC : 62 200 €

Ressources :

| | |
|-------------------|-----------------|
| État..... | 49 770 € |
| Communes..... | 12 430 € |
| Total..... | 62 200 € |

Taux d'intervention :

| | |
|-------------------|-------------|
| État..... | 80% |
| Communes..... | 20% |
| Total..... | 100% |

1.4 Promotion de la diversité en entreprise

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Hauts-de-Garonne
Développement

Partenaires associés :

Villes, clubs d'entreprises, IMS-entreprendre

Territoire d'intervention : 19 communes
des Hauts-de-Garonne



Cette opération vise les entreprises du territoire et les publics demandeurs d'emploi.

Concernant les entreprises, il s'agit de les informer et sensibiliser à la diversité et à la loi contre les discriminations, de les mobiliser et les accompagner sur des actions concrètes en faveur de la diversité dans leur entreprise.

Concernant le public demandeur d'emploi, Hauts-de-Garonne développement organise des visites d'entreprises avec un focus sur les métiers dits traditionnellement masculins auprès du public féminin. Elle élabore une banque de stages destinée aux élèves de 3^{ème} des quartiers prioritaires et aux demandeurs d'emploi dans un but de consolidation et de validation d'un projet professionnel.

Objectifs poursuivis

- ▶ Informer et inciter les entreprises à s'engager dans des actions concrètes en faveur de la diversité au sein de leur entreprise.
- ▶ Sensibiliser à l'égalité professionnelle Homme/Femme.
- ▶ Créer une dynamique d'entrepreneurs.
- ▶ Faire connaître les entreprises du territoire et les métiers dits traditionnellement masculins au public féminin.
- ▶ Créer des contacts entre entreprises et demandeurs d'emploi.
- ▶ Favoriser l'intégration professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi issus de zones prioritaires.
- ▶ Aider à réaliser des stages de qualité afin de valider un projet et/ou un parcours professionnel.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'entreprises du territoire sensibilisées.
- ▶ Nombre de public bénéficiaire.
- ▶ Qualité des contacts et des stages.

État d'avancement

Expérimentation en cours fin 2013.

Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût TTC : 55 000 €

Ressources :

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Conseil Régional Aquitaine | 20 000 € |
| Communauté Urbaine de Bordeaux..... | 11 600 € |
| Fonds Européens (FEDER, FSE)..... | 23 400 € |
| Total | 55 000 € |

Taux d'intervention :

| | |
|---|--------------|
|  | 36,4% |
|  | 21,1% |
|  | 42,5% |
|  | 100% |

1.5 Citoyenneté et égalité hommes/femmes

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
CIDFF Gironde

Partenaires associés :
Villes du GPV, AGI,
collèges et écoles, CDAD, DRDFE, DDCS
(chargée de mission égalité), ACSé, CLSPD...

Territoire d'intervention : Villes du GPV



La promotion de l'égalité femmes/hommes est la première mission du CIDFF et un enjeu majeur des politiques territoriales. Bien que juridiquement acquis et inscrit dans les textes, ce principe d'égalité reste difficile à mettre en œuvre. Le CIDFF considère que ces freins sont essentiellement d'ordre culturel et que, pour les lever, il faut agir à plusieurs niveaux :

- ▶ Développer l'information sur les droits via des permanences régulières sur chaque commune de la Rive Droite.
- ▶ Animer des ateliers dans les collèges et les écoles pour faire évoluer les mentalités. En effet la persistance des stéréotypes sexués a une incidence sur la façon dont les filles et les garçons perçoivent leur rôle dans la société. Ils sont la matrice des inégalités car ils introduisent une hiérarchie de valeur entre les sexes.

Objectifs poursuivis

- ▶ Accès au droit : permettre à chacun de se reconnaître comme sujet de droit avec la capacité d'agir pour mettre en œuvre ses droits et remplir ses obligations et de faire ses choix en toute connaissance de causes.
- ▶ Repérer les difficultés particulières rencontrées par les femmes pour la mise en œuvre de leurs droits et notamment dans le cadre des violences intra-familiales.
- ▶ Interventions auprès des jeunes et des enseignants : faire évoluer les mentalités, lutter contre les stéréotypes, favoriser le respect entre les filles et les garçons.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Accès au droit : fréquentation des permanences.
- ▶ Interventions dans les collèges et les écoles : mobilisation des enseignants.

État d'avancement

Actions en cours en 2013, à développer et à multiplier entre 2014 et 2025.

Synthèse financière

| Dépenses annuelles : | Ressources : | Taux d'intervention : |
|----------------------|---|-----------------------|
| Coût TTC : 40 000 € | Etat (CDAD- DRDFE- ACSE)..... 12 000 € | 30% |
| | Conseil Général Gironde..... 4 000 € | 10% |
| | Communauté Urbaine de Bordeaux..... 4 000 € | 10% |
| | Communes..... 20 000 € | 50% |
| | Total..... 40 000 € | 100% |

1.6 Les Apéros d'Origines Contrôlées de l'égalité (AOC)

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maitre d'ouvrage :

Association du Lien
Interculturel Familial et
Social (ALIFS)



Partenaires associés :

Rocher de Palmer, O2 Radio, CLAP, RAHMI,
Boulevard des Potes, MC2a, Cafe Music/
Mont de Marsan, Maison des Femmes du
Hédas/Pau

Territoire d'intervention : Villes du GPV,
Ambarès-et-Lagrave et Sainte-Eulalie

12 à 15 séances d'Apéritif d'Origine Contrôlée sont proposées à l'échelle régionale. Alimenté par une exposition, un film ou une performance artistique, chaque AOC est un moment d'échange, de débat et de réflexion sur une problématique dans le champ de l'égalité et des luttes contre les discriminations.

Formidable laboratoire d'idées et d'initiatives à l'échelle de l'Aquitaine, les AOC de l'égalité suscitent un vif intérêt de la part des institutions. Les acteurs de terrain y trouvent l'occasion de confronter leur traitement de certaines problématiques liées à la discrimination et de s'enrichir de nouvelles idées. Précieuse pour les professionnels de terrain, la manifestation l'est aussi pour les étudiants, habitants des quartiers prioritaires et citoyens qui y trouvent la possibilité de s'exprimer sur des sujets d'actualité, de reconquérir leur rôle de citoyen, de pouvoir imaginer un avenir commun.

Les AOC se déroulent chaque année entre la fin novembre et la mi-décembre. Ils s'attachent à valoriser les initiatives locales et à accentuer la mobilisation et la circulation des publics. Les thématiques définies avec l'ensemble des partenaires en début d'année sont centrées sur la lutte contre les discriminations, la cohésion sociale, la politique de la ville, la jeunesse, la question des migrations, l'égalité femmes-hommes.

Objectifs poursuivis

- ▶ Information, sensibilisation des publics sur les luttes contre les discriminations .
- ▶ Mobilisation des acteurs de l'égalité et de l'inter-culturalité.
- ▶ Présentation et capitalisation des actions valorisant l'égalité des droits.
- ▶ Développement du partenariat inter-associatif.

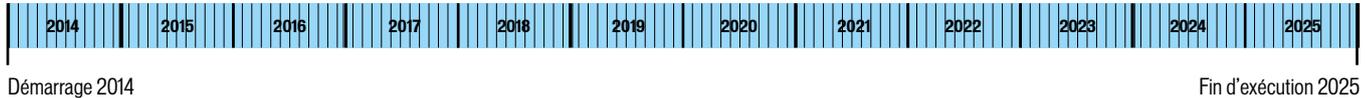
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Mobilisation des acteurs associatifs et politiques pour la préparation et la participation à la manifestation. Chaque édition mobilise entre 100 et 150 acteurs.
- ▶ Participation des différents publics, des militants et bénévoles des associations au niveau régionale aux rencontres et débats proposés. Entre 2000 et 3000 personnes mobilisées.
- ▶ Information : couverture médiatique de l'événement et présence des médias dans les débats.

État d'avancement

- ▶ 6 éditions réalisées.
- ▶ ALIFS souhaite renforcer sa présence sur les communes du Plan de Prévention et de Lutte contre les discriminations de la Rive Droite.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles : Ressources :

| | | |
|----------------------------|--------------------------------------|-----------------|
| Coût TTC : 75 000 € | État | 25 000 € |
| | Conseil Général Gironde | 5 000 € |
| | Conseil Régional Aquitaine | 10 000 € |
| | Communauté Urbaine de Bordeaux | 10 000 € |
| | Fonds Européens (FEDER, FSE) | 25 000 € |
| | Total | 75 000 € |

Taux d'intervention :

| | |
|--|--------------|
| | 33,3% |
| | 6,7% |
| | 13,3% |
| | 13,3% |
| | 33,3% |
| | 100% |

1.7 ADLI (Action de Développement Local à l'Intégration)

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
CLAP Sud Ouest

Partenaires associés :
MDSI, centres sociaux,
Villes, bailleurs, écoles, collèges, lycées.

Territoire d'intervention : Villes du GPV



Le dispositif de l'ADLI en faveur de la communauté turque de la Rive Droite s'est structuré autour de 4 types d'intervention s'inscrivant dans un cadre individuel ou collectif :

- ▶ Le décodage culturel permet aux acteurs sociaux, notamment, une meilleure analyse et compréhension des différentes situations qui leur sont présentées par les membres de la communauté.
- ▶ La médiation est de plus en plus nécessaire eu égard à l'évolution des problématiques sur lesquelles l'ADLI est appelée à intervenir.
- ▶ L'accompagnement social et individuel s'inscrit dans la durée et requière une grande disponibilité.
- ▶ L'interprétariat est une demande forte et récurrente de la part des partenaires.

Objectifs poursuivis

- ▶ Apporter son concours à l'identification des situations de blocage ou de tension entre la population turque et l'ensemble de la population.
- ▶ Proposer collectivement des solutions pour y remédier, en prenant appui sur les politiques d'intégration et de droit commun et en lien avec les opérateurs locaux.
- ▶ Développer une communication efficace avec les acteurs institutionnels, professionnels, associatifs et dynamiser le tissu social.
- ▶ Développer la médiation en étroite collaboration avec les populations concernées et les partenaires.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Autonomie des femmes : mobilité, contrat d'insertion, emploi.
- ▶ Taux de participation aux actions et projets culturels territoriaux.
- ▶ Présence des parents dans les instances de l'école et structures de proximité.
- ▶ Taux de réussite scolaire des enfants.
- ▶ Niveau d'intégration des enjeux sanitaires et sociaux.
- ▶ Accès aux droits des migrants.
- ▶ Accompagnement des familles dans le cadre des ORU.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

| Dépenses annuelles : | Ressources : | Taux d'intervention : |
|-----------------------------|--|-----------------------|
| Coût TTC : 107 000 € | Etat 59 500 € | 55,6% |
| | Conseil Général Gironde 27 000 € | 25,2% |
| | Communauté Urbaine de Bordeaux 5 000 € | 4,7% |
| | Communes 9 500 € | 8,9% |
| | Organismes publics 6 000 € | 5,6% |
| | Total 107 000 € | 100% |

1.8

Approche genre et égalité des chances

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Ville de Bassens

Partenaires associés :

Acteurs de l'éducation,
de l'insertion, de la petite enfance,
de la prévention, de la tranquillité publique
et de l'animation.

Territoire d'intervention : Bassens



Le projet, lancé en 2008, a été initié à la suite d'un constat partagé par plusieurs acteurs de terrain : la situation des filles et des jeunes filles leur était assez méconnue, et ils repéraient des situations de violences et de sexisme sans savoir toujours comment et vers qui accompagner les administrées. Ce projet consiste à former les professionnels à mieux repérer et appréhender les situations qui fragilisent les jeunes filles, ou ne facilitent par le même accès des femmes et des hommes aux droits. Par la formation interne et les actions de sensibilisation, qui peuvent varier d'année en année selon les problématiques repérées comme prégnantes et considérant qu'elles peuvent être variées, l'idée est d'interroger les pratiques, faire évoluer les « états de faits », lever les représentations et les stéréotypes véhiculés au quotidien, y compris dans la posture adoptée par les professionnels, et prévenir les violences.

Objectifs poursuivis

- ▶ Sensibiliser et informer les jeunes et moins jeunes aux questions de mixité, d'égalité et de prévention du sexisme et des violences liées au genre.
- ▶ Garantir les conditions d'accès à toutes et tous, tout au long du parcours, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion et la formation professionnelles.
- ▶ Former des professionnels éclairés et garants de l'égalité des conditions d'accès.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de professionnel(le)s formé(e)s à ces questions
- ▶ Nombre de femmes orientées sur les dispositifs d'insertion ou inscrites sur les dispositifs de retour à l'emploi et les parcours de formation.
- ▶ Nature et nombre de femmes ou d'hommes, repérés en difficultés, orientés sur des structures favorisant l'accès aux droits civiques et sociaux.

État d'avancement

Initié en 2008. Tous les ans, une ou des actions sont réalisées, et inscrites dans le projet global.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2014

Fin d'exécution 2025

Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût TTC : 3 000 €

1.9 Action filles - garçons, la parité à petits pas

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Espace social et culturel du Haut-Floirac

Partenaires associés :

ALIFS

Territoire d'intervention : Floirac



Ce projet éducatif pour la mixité consiste en des formations et rencontres autour de l'égalité. Formation des équipes pédagogiques via la Ronde des livres : sélection, lectures et débats autour de la thématique. Rencontres scolaires avec un ou plusieurs auteurs et illustrateurs jeunesse. Rencontres avec des témoins, des femmes et des hommes de la commune. Ateliers de création, dont plusieurs avec les parents et les habitants, sur la question de la mixité.

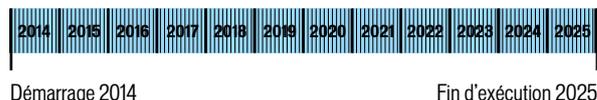
Objectifs poursuivis

- ▶ Améliorer les relations parents, élèves, enseignants.
- ▶ Améliorer les relations garçons-filles.
- ▶ Définir et préciser les missions de la communauté éducative.
- ▶ Créer des outils éducatifs.
- ▶ Valoriser le quartier et ses habitants.
- ▶ Développer l'autonomie et la socialisation de l'enfant.
- ▶ Permettre l'acceptation des règles de l'école par les parents, garantir la transparence et l'accessibilité de l'école.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Participation du public scolaire.
- ▶ Mobilisation des parents.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût TTC : 13 000 €

Ressources :

| | |
|--|-----------------|
| Etat | 6 000 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 1 000 € |
| Conseil Général Gironde | 2 000 € |
| Communes | 2 000 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | 2 000 € |
| Total | 13 000 € |

Taux d'intervention :

| | |
|--|-------------|
| Etat | 46,2% |
| Conseil Régional Aquitaine | 7,7% |
| Conseil Général Gironde | 15,4% |
| Communes | 15,4% |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | 15,4% |
| Total | 100% |

1.10

L'image au cœur de la prévention et de la lutte contre les discriminations

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
CISE - INSUP

Partenaires associés :

Région, PLIE, Villes de Lormont, Cenon et Floirac, Hauts-de-Garonne développement, CLAP, ACSé



Territoire d'intervention : Villes du GPV

En 2012, un atelier vidéo a été mis en place. Les participants ont exprimé, dans le cadre d'un espace de prise de parole et à travers des récits de vie, leurs expériences personnelles des discriminations. Une confrontation des diverses opinions et informations a nourri les éléments d'un scénario de film. Des séances de projection du court métrage ont ensuite été organisées, en présence des acteurs, suivies de discussions sur le sujet du film en relation avec la problématique de la prévention et la lutte contre les discriminations dans la formation professionnelle et l'apprentissage en Aquitaine.

Le projet consiste à développer la diffusion et la création de documentaires filmés servant de support à des débats organisés sur la Rive Droite et plus largement sur l'Aquitaine.

Objectifs poursuivis

- ▶ Faire témoigner des personnes victimes de discriminations.
- ▶ Dégager des solutions à préconiser au travers d'une réflexion collective présentées aux entreprises, organismes de formation, CFA et prescripteurs de formation (Missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi).
- ▶ Réaliser un film sur ces témoignages .
- ▶ Travailler sur l'image de soi. Faire prendre conscience aux personnes issues de milieux défavorisés de leurs capacités, des possibilités qui peuvent leur être offertes par la formation professionnelle continue.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Susciter une prise de conscience sur les discriminations vécues et faire changer les comportements.

État d'avancement

- ▶ Expérimentation menée en 2012-2013.
- ▶ Poursuite et généralisation du projet programmée à partir de 2014.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2014

Fin d'exécution 2025

1.11

L'Art d'Agir – PROCCREA

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
INSUP Hauts-de-Garonne

Partenaires associés :

Région, Département,
Villes du GPV, d'Ambarès-et-Lagrave
et de Saint-Loubès, Europe (FSE),
partenaires sociaux et économiques
du territoire

Territoire d'intervention : Cantons
de Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont,
et plus particulièrement Bassens, Lormont,
Cenon, Floirac, Ambarès-et-Lagrave
et Saint-Loubès



L'action s'inscrit dans une stratégie territoriale de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités. Elle s'adresse aux publics les plus éloignés du droit commun, notamment les jeunes adultes dont le cursus scolaire n'a pas été une pleine réussite pour diverses raisons. Par un travail de socialisation autour d'un projet collectif de création artistique, il s'agit d'accompagner le projet personnel et professionnel des jeunes tout en les formant aux savoirs de base (langue, mathématiques, TIC, développement durable, territoire et mobilité).

L'action cherche à favoriser la capacité d'agir de la personne, mais aussi son adaptation afin qu'elle construise sa place dans l'environnement socio-économique. L'intervention porte donc à la fois sur l'individu (autonomie, engagement individuel et estime de soi), sur sa relation à l'autre et sur sa relation au monde.

Elle s'organise autour de phases successives mettant en œuvre des objectifs et des contenus précis. La réalisation d'un ouvrage collectif de création artistique en est le fil conducteur. Celui-ci fait appel à l'écriture, aux arts plastiques, à la vidéo, à la photographie, à la musique et au théâtre.

La force de cette action repose sur la cohésion entre le projet de création et les projets personnels et professionnels développés. L'alternance en entreprise occupe d'ailleurs une place importante dans le dispositif.

Objectifs poursuivis

Public cible : 30 Jeunes de 16 à 25 ans des cantons de Carbon-Blanc, Cenon, Floirac et Lormont, fragilisés par leur contexte, peu autonomes, d'un bas niveau de qualification (illettrisme, niveau VI ou Vbis) qui formulent le désir de construire un projet d'avenir. Ils sont stagiaires de la formation professionnelle rémunérés par l'ASP, statut qui favorise leurs premiers pas vers un parcours d'insertion ou de réinsertion.

Objectifs

- ▶ Établir des relations positives avec le milieu environnant.
- ▶ Favoriser la mixité sociale et le mieux vivre ensemble.
- ▶ Avoir une vision plus confiante de soi et de son avenir.
- ▶ Regagner confiance dans ses capacités d'apprentissage.
- ▶ Se réconcilier avec les mécanismes d'appropriation des savoirs.
- ▶ Établir des liens entre savoirs, cultures, créations et projets personnels et professionnels.
- ▶ Mieux comprendre son environnement socio-économique.
- ▶ Accéder à une citoyenneté avérée.
- ▶ Développer sa mobilité.
- ▶ Présenter, défendre, mettre en œuvre un projet.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Élaboration, production, présentation et diffusion d'un ouvrage collectif.
- ▶ Développement des apprentissages (savoirs, savoir-faire, savoir-être) en vue d'une élévation du niveau de qualification.
- ▶ Engagement de chaque jeune dans la vie collective et dans un parcours d'inclusion sociale et professionnelle.
- ▶ Indicateurs : taux d'accès à l'emploi ou à la formation, dans les 12 mois (60%).

État d'avancement

En cours.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2001

2025

Synthèse financière

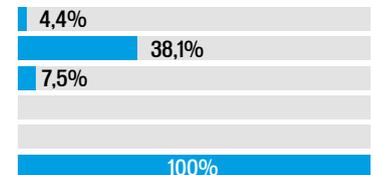
Dépenses annuelles :

Coût TTC : 131 200 €

Ressources :

| | |
|--|----------------------------------|
| Conseil Général Gironde | 5 800 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 50 000 € |
| Communes..... | 9 800 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | en fonction de la demande au FSE |
| Fonds Européens (FEDER, FSE)..... | ..Dépôt en cours |
| Total | 131 200 € |

Taux d'intervention :





2

Développement Culturel

Développement et coordination culturels

Territoire d'intervention : Bassens, Cenon, Floirac et Lormont

Enjeux identifiés

Coordonner les grandes manifestations culturelles de la Rive Droite (panOramas, Souffles Nomades, Festival des Hauts-de-Garonne, Festival BD, Carnaval des 2 Rives) en lien avec les équipements culturels structurants (Rocher de Palmer, Bois-Fleuri, M.270).

Objectifs poursuivis

La Rive Droite s'affirme comme un territoire culturel riche, développant des propositions intercommunales diversifiées, s'appuyant sur des équipements structurants. La visibilité et la reconnaissance de ces programmations à l'échelle intercommunale et métropolitaine gagnerait en force en s'appuyant sur un schéma de coordination culturelle. Un outil de portage et/ou de gestion dédié aux manifestations existantes ou à inventer, en lien avec les équipements du territoire, sera un atout pour la poursuite du développement culturel de la Rive Droite.

Objectifs opérationnels

- ▶ Articuler les programmations de portée intercommunale.
- ▶ Valoriser les équipements à l'échelle métropolitaine.
- ▶ Identifier une saison culturelle Rive Droite.

Typologie d'opérations

- ▶ Mise en œuvre d'outils partagés (agendas, plaquettes intercommunales).
- ▶ Réflexions et étude sur la création d'un outil spécifique de portage et/ou gestion.
- ▶ Redéploiement des missions du GPV Rive Droite sur la coordination culturelle.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Identification et valorisation du territoire.
- ▶ Circulation des publics.
- ▶ Fréquentation des manifestations.

Partenaires associés : Villes + opérateurs (Musiques de nuit, Côté Sciences, Passage à l'art...)

2.1 Programmation culturelle du parc des Coteaux

Portée : métropolitaine

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage : GPV
Rive Droite

Partenaires associés :
Bassens, Cenon, Floirac,
Lormont, Cub, Opérateurs

Territoire d'intervention : Parc
des Coteaux



Entre deux éditions de la biennale panOramas, le GPV Rive Droite propose, durant l'été, un programme culturel dans le parc des Coteaux.

Construite avec les communes et des opérateurs culturels de l'agglomération, cette programmation entre dans le cadre de l'Été Métropolitain et articule des propositions entrant dans les champs de la création et des loisirs alternatifs.

Objectifs poursuivis

- ▶ Installer le parc des Coteaux dans le paysage des équipements culturels.
- ▶ Assurer la continuité de l'accès à la culture sur le territoire.
- ▶ Proposer des usages innovants du parc.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Mobilisation des acteurs culturels du territoire.
- ▶ Appropriation du parc des Coteaux.
- ▶ Pérennisation d'usages alternatifs.

État d'avancement

- ▶ 1^{ère} édition de l'été du parc des Coteaux en 2013.
- ▶ Préparation de l'édition 2015 liée à la programmation panOramas 2014.

Calendrier prévisionnel

Année de démarrage 2013. Rythme biennal.

2.2

panOramas 2014

3^e édition

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage : Ville
de Lormont

Partenaires associés :

GPV, Villes de Bassens, Cenon et Floirac,
Cub, Région, Département, bailleurs,
partenaires privés

Territoire d'intervention :

Parc des Coteaux



La biennale panOramas, initiée en 2010, propose un programme centré sur la création contemporaine, les arts numériques et les loisirs alternatifs dans le parc des Coteaux. L'événement a été pensé pour une durée limitée, en 4 chapitres : la révélation en 2010, la reconnaissance en 2012, la consécration en 2014, l'avènement en 2016.

Pour l'édition 2014, la programmation s'articulera autour de deux entrées thématiques : pour accompagner la consécration du parc des Coteaux à l'échelle métropolitaine :

- ▶ **Mémoire :** en convoquant le souvenir des éditions précédentes, en rencontrant les pratiques et trésors révélés par ceux qui pratiquent le parc, en écrivant la mythologie du parc des Coteaux et en l'inscrivant dans un récit connu et partagé par tous, habitants de la Rive Droite et de la métropole.
- ▶ **Projection :** en poursuivant l'implantation de dispositifs pérennes (paysages sonores, refuges, livres nomades), en affirmant les découvertes et révélations artistiques opérées par la biennale avec des artistes invités d'envergure locale et internationale, en inventant encore des usages novateurs en termes de loisirs ou de pratiques numériques.

En dehors du temps événementiel, les 27 et 28 septembre 2014, panOramas se construit toute l'année avec les acteurs du territoire au travers de rencontres, workshops, ateliers... Ce processus de co-construction, seul garant de l'appropriation de la biennale et du parc, est tout aussi important que l'événement lui-même. Pour faciliter ce processus, installer des panoramas au cœur même du territoire, un « QG » provisoire sera installé en janvier 2014 à Bois-Fleuri à Lormont. Il permettra d'accueillir ateliers, workshops & expositions temporaires.

Objectifs poursuivis

- ▶ Affirmer le parc des Coteaux et sa richesse paysagère dans la boucle verte métropolitaine.
- ▶ Initier et favoriser de nouveaux usages du parc des Coteaux par l'entrée culturelle et artistique.
- ▶ Valoriser le territoire de la Rive Droite et la singularité de son développement culturel.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation des événements de la programmation et du parc.
- ▶ Couverture médiatique.
- ▶ Appropriation et implication des acteurs locaux.
- ▶ Innovations durables.
- ▶ Qualité de la programmation.

État d'avancement

- ▶ Comité de pilotage #1 programmé le 15 octobre 2013.
- ▶ Workshops « jardins secrets » en cours.
- ▶ Programmation finalisée en janvier 2014.

Calendrier prévisionnel



début d'exécution : juin 2013

fin d'exécution : novembre 2014

Synthèse financière

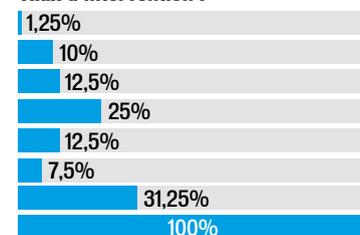
Dépenses annuelles :

Coût TTC : 400 000 €

Ressources :

| | |
|--|------------------|
| Etat Drac | 5 000 € |
| Conseil Général Gironde | 40 000 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 50 000 € |
| Communauté Urbaine de Bordeaux | 100 000 € |
| Communes | 50 000 € |
| Organismes publics - GIP apport en nature | 30 000 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | 125 000 € |
| Total | 400 000 € |

Taux d'intervention :



2.3 panOramas 2016 4^e édition

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Lormont

Partenaires associés :
GPV, Villes de Bassens, Cenon et Floirac,
Cub, Région, Département, bailleurs,
partenaires privés

Territoire d'intervention :
Parc des Coteaux



L'édition 2016, annoncée comme la dernière, sera l'édition de l'avènement. Elle conclura un cycle de manifestations (biennale les années paires, programmation culturelle les années impaires) destinées à créer de nouveaux usages pour le parc des Coteaux, à confirmer cet « équipement singulier » aux destinations multiples.

L'avènement se traduira notamment par la construction du pont J.J.-Bosc permettant la liaison des 2 rives au Sud, intégrant définitivement le parc des Coteaux à la Boucle Verte métropolitaine. L'édition de clôture s'appuiera également sur les nouveaux équipements, livrés ou en cours, développés sur la Rive Droite : grande

salle de spectacle, Cascades de Garonne, passerelles... Les acteurs du territoire (Villes, associations, opérateurs...), fortement impliqués dans les précédentes éditions, seront une fois encore associés à la construction de l'événement. En termes de programmation artistique et culturelle, les axes seront maintenus et confirmés par la mise en œuvre des derniers dispositifs pérennes (un refuge pour la ville de Cenon), la valorisation par l'outil numérique (création d'une application native « parc des Coteaux ») de dispositifs immatériels existants (Paysages Sonores, cartographie de l'ensemble des randonnées...).

La mythologie du parc, dont le récit aura débuté en 2010 se conclura également, laissant aux usagers et habitants le soin de l'installer dans la légende des lieux.

Objectifs poursuivis

- ▶ Valoriser le territoire de la Rive Droite et la singularité de son développement culturel.
- ▶ Produire, sur la base de 4 expériences, le Livre Blanc de panOramas / événement culturel & espace public.

Résultats attendus (indicateurs)

Proposer à l'issue de l'ultime édition, un modèle économique et un modèle de gouvernance pour pérenniser panOramas.

Calendrier prévisionnel



2.4 panOramas, post 2016

Portée : métropolitaine

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Lormont

Partenaires associés :
GPV, Villes de Bassens,
Cenon et Floirac et autres à déterminer

Territoire d'intervention :
Parc des Coteaux



À l'issue des 4 éditions programmées de panOramas et forts des expérimentations menées de 2010 à 2016 sur ce terrain, le GPV Rive Droite et les Villes doivent s'interroger sur l'opportunité de pérenniser la Biennale et, au-delà, de doter le territoire d'un opérateur de développement culturel autonome.

Objectifs poursuivis

- ▶ Poursuivre la stratégie de développement culturel portée par le GPV en favorisant l'autonomie des manifestations initiées et en impliquant les acteurs du territoire.
- ▶ Doter le territoire d'un outil de développement intercommunal.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fédérer les acteurs.
- ▶ Développer et porter une vision coordonnée de l'ensemble des grandes manifestations culturelles de la Rive Droite.
- ▶ Installer la biennale dans les grands événements métropolitains.

Calendrier prévisionnel



2.5

Pôle BD et actions de développement

Portée : métropolitaine

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
association Passage
à l'art

Partenaires associés :

Carbon-Blanc, DRAC, CNL, Région, ECLA,
Département, Cub, GIE centre commercial
Rive Droite

Territoire d'intervention : 4 Villes du GPV
et Carbon-Blanc



L'association intercommunale Passage à l'art est née en 2002 de la volonté des 4 communes du GPV de favoriser le développement culturel sur le territoire. Ses objectifs sont de favoriser l'accès à la culture pour tous, d'encourager l'ouverture au monde par les pratiques culturelles et d'accentuer le changement d'image du territoire par une offre artistique complète et de qualité. Forte de son expérience d'animation culturelle, l'association qui développe depuis 13 ans le festival Bulles en Hauts-de-Garonne sur le territoire du GPV, anime depuis 4 ans le programme d'activités du Pôle ressource Château Brignon à Carbon-Blanc. Ce nouvel équipement structurant se définit comme un espace de création artistique, de diffusion et de médiation autour des littératures dessinées et dans leur rencontre avec d'autres formes artistiques (spectacles, arts visuels, nouvelles technologies...).

Objectifs poursuivis

- ▶ Le soutien à la recherche et à la création par l'accueil d'auteurs en atelier de création, en atelier numérique, en résidence temporaire.
- ▶ L'aide à l'insertion des auteurs émergents par la mise en réseau, la formation, la mise à disposition d'espaces de travail, un soutien administratif et éditorial.
- ▶ La création et diffusion d'expositions originales, l'organisation de manifestations et d'événements.
- ▶ La médiation en direction du grand public et de publics spécifiques (professionnels, amateurs, étudiants) avec une attention particulière portée au jeune public et aux scolaires.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation des parcours scolaires et qualité (+ de 100 groupes inscrits aux parcours scolaires chaque année).
- ▶ Visiteurs du festival BD qui a lieu chaque année fin mars sur une commune du GPV (public croissant chaque année).
- ▶ Fréquentation des actions de Château Brignon (spectateurs, ateliers de pratique amateur, auteurs et éditeurs).

État d'avancement

- ▶ Ouverture du Pôle culturel rénové en décembre 2013.
- ▶ Lancement des parcours scolaires et de la saison culturelle avec Préambulles.
- ▶ Organisation en cours du 13^{ème} festival de bande dessinée Bulles en Hauts-de-Garonne les 28,29 et 30 mars 2014 à Bassens.

Calendrier prévisionnel

Action démarrée en 2002. Reconduction annuelle.

Synthèse financière

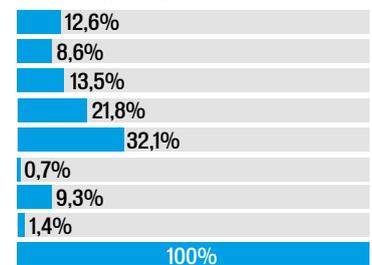
Dépenses annuelles :

Coût TTC : **214 700 €**

Ressources :

| | |
|--|------------------|
| Etat | 27 000 € |
| Conseil Général Gironde | 18 500 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 29 000 € |
| Communauté Urbaine de Bordeaux | 46 700 € |
| Communes | 69 000 € |
| Organismes publics | 1 500 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | 20 000 € |
| Ressources propres | 3 000 € |
| Total | 214 700 € |

Taux d'intervention :



2.6

Partageons nos mémoires pour fertiliser l'avenir

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Cenon

Partenaires associés :

OCAC, Centre Social La Colline, Francas, associations anciens élèves, amis du patrimoine, OBAOBA, O2 Radio, Echo des Collines

Territoire d'intervention : Cenon



Cette action a pour ambition de fortifier, tisser des liens entre les habitants par la connaissance de leurs histoires respectives, de l'histoire locale et de l'interconnexion entre elles.

Objectifs poursuivis

- ▶ Fortifier l'enracinement local des habitants par l'échange et la connaissance de l'histoire locale.
- ▶ Déminer les risques de replis identitaires en suscitant de l'attention aux autres, la curiosité pour chaque histoire.
- ▶ Lutter contre les risques d'isolement, notamment de nature économique et/ou reliés au vieillissement.
- ▶ Densifier l'activité de communautés d'intérêt sur les réseaux sociaux.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmentation du nombre d'habitants participant à des rencontres autour de l'histoire locale et du partage de témoignages (nombre de participants, statistiques des participations en ligne, recueil de qualité des témoignages).
- ▶ Régularité dans la programmation de rencontres - événements périodiques.
- ▶ Création-animation d'un écosystème web 2.0 de valorisation et d'échanges autour de la mémoire et de l'histoire locale.
- ▶ Meilleures utilisation et accessibilité aux travaux déjà menés dans le cadre d'« Images, récits, rencontres d'habitants ».

Calendrier prévisionnel



Démarrage fin 2013 et 2014

Fin d'exécution 2020

Synthèse financière

Dépenses :

Coût TTC : 428 940 €

Ressources :

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| Etat | 20 000 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 21 000 € |
| Conseil Général Gironde | 65 000 € |
| Communes | 301 240 € |
| Fonds Européens (FEDER, FSE) | 21 700 € |
| Total | 428 940 € |

Taux d'intervention :

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Etat | 4,7% |
| Conseil Régional Aquitaine | 4,9% |
| Conseil Général Gironde | 15,2% |
| Communes | 70,2% |
| Fonds Européens (FEDER, FSE) | 5,1% |
| Total | 100% |

2.7

Rocher de Palmer : aménager un espace événementiel

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maître d'ouvrage : Ville
de Cenon

Partenaires associés :
EPLC le Rocher
de Palmer

Territoire d'intervention : Cenon



Le Rocher de Palmer est devenu un lieu emblématique aquitain dans le domaine culturel, avec 250 jours de programmation culturelle ou d'accueil de séminaires, colloques, réunions et manifestations diverses. Le projet consiste à accroître la capacité d'accueil du Rocher par adjonction et réhabilitation d'un bâtiment annexe (ancien gymnase désaffecté) avec aménagement d'espaces pour la restauration et des manifestations diverses.

Objectifs poursuivis

- ▶ Combiner le rayonnement culturel du Rocher de Palmer au développement économique et de l'emploi, tout en offrant aux habitants de la cité des lieux de rencontre conviviaux et festifs pour les associations et les particuliers, pour de grands événements familiaux.
- ▶ Répondre aux besoins de l'ensemble des partenaires du Rocher par un accueil complet de qualité, un espace d'excellence en adéquation avec l'image de qualité de ce lieu culturel, implanté dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- ▶ Conforter ainsi les efforts menés pour la revalorisation d'un territoire défavorisé.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Accroissement de la fréquentation du Rocher de Palmer dans son ensemble.
- ▶ Autofinancement accru de l'établissement public industriel et commercial gérant l'équipement le Rocher de Palmer.
- ▶ Création d'emplois locaux.

État d'avancement En projet

Maîtrise foncière Ville de Cenon

2.8

Rocher de Palmer : diversité, cohésion sociale et attractivité Rive Droite

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/ fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Musiques de nuit
diffusion

Partenaires associés : Villes du GPV, de Bordeaux, d'Ambarès-et-Lagrave, de Sainte-Eulalie, État, Région, Département, Cub, partenaires privés

Territoire d'intervention : rive droite Cub



Le Rocher de Palmer est un équipement culturel d'envergure métropolitaine, qui, depuis septembre 2010, participe activement à la cohésion sociale et l'attractivité de la Rive Droite. Le Rocher est l'une des vitrines de l'identité de ce territoire, fondée sur l'innovation, la mixité et la diversité culturelle. En articulant une programmation dense et exigeante, une action permanente de médiation culturelle et un soutien constant à la création, le Rocher ouvre ses portes au plus grand nombre. Notamment, à toutes les personnes qui pour des raisons sociales, économiques et territoriales sont éloignées des pratiques culturelles. Fenêtre ouverte sur le monde, le Rocher ouvre quotidiennement, dans et hors ses murs, des espaces de rencontres entre des artistes et des personnes de cultures différentes, afin de créer du lien et de la citoyenneté.

Objectifs poursuivis

- ▶ Dignité des personnes et respect de leurs droits culturels. Ateliers (30/an), actions de sensibilisation (200/an), concerts (100/an), festivals/carnavals, rencontres avec des artistes (100/an), résidences d'artistes (8/an), expositions (10/an). 100 000 visiteurs par an.
- ▶ Le Rocher fédère un solide réseau d'acteurs dans des domaines aussi complémentaires que ceux de l'éducation (établissements scolaires, médiathèques, associations périscolaires ...), du sanitaire et social (Hôpitaux, associations spécialisées ...), de la prévention (clubs de prévention, spip), de la culture, du logement (bailleurs), de l'économie (entreprises), de la formation et de l'insertion (organismes, missions locales, PLIE ...). Ce réseau transversal de partenaires, au quotidien, nouent des relations privilégiés avec les personnes qui composent notre société (enfants, jeunes, handicapés, malades ...).

Résultats attendus (indicateurs)

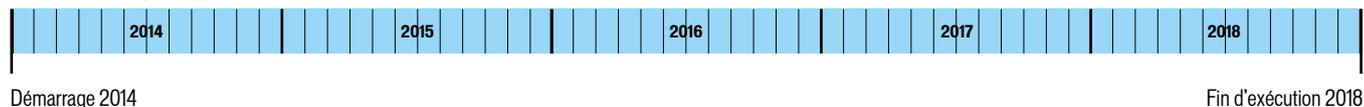
Les résultats se mesurent à travers des critères quantitatifs et qualitatifs :

Taux de fréquentation des activités proposées - provenance géographique des participants - répartition selon les classes d'âges - nombre de structures partenaires (conventionnements) - variété des acteurs partenaires (par secteurs d'activité) - nombre d'actions culturelles développées par les partenaires - étude de l'impact du Rocher sur les pratiques professionnelles des acteurs de la rive droite - nombre d'artistes engagés sur ces actions - impact du Rocher sur l'économie du territoire (restauration, emplois induits, fournisseurs ...) - montant des crédits mutualisés au service du développement d'actions interculturelles sur le territoire.

État d'avancement

- ▶ Bilans d'activités du Rocher de Palmer (édités : 2010, 2011, 2012 et 2013).
- ▶ Projet culturel et artistique 2014 du Rocher de Palmer, initié et mis en place par l'association Musiques de Nuit Diffusion.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût TTC : **2 034 000 €**

Ressources :

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| Etat | 324 000 € |
| Conseil Général Gironde | 120 000 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 300 000 € |
| Communauté Urbaine de Bordeaux | 180 000 € |
| Communes | 750 000 € |
| Fonds Européens (FEDER, FSE) | 360 000 € |
| Total | 2 034 000 € |

Taux d'intervention :

| | |
|--|--------------|
| | 15,9% |
| | 5,9% |
| | 14,7% |
| | 8,8% |
| | 36,9% |
| | 17,7% |
| | 100% |

2.9 Coté Savoirs

Portée : communale

Nature : investissement
/fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Floirac

Partenaires associés :
État, Région, Département

Territoire d'intervention : Floirac



Associé à la médiathèque M.270, « Maison des savoirs Partagés », le projet « Coté Savoirs » permet de rapprocher des publics a priori éloignés de la pratique culturelle par la médiation de professionnels reconnus dans des domaines tels que la musique, le cinéma, la littérature, les sciences, les arts plastiques...

Objectifs poursuivis

- ▶ Mixité des publics visés : seniors (RPA), centre sociaux, collèges.
- ▶ Accès aux droits culturels.
- ▶ Acquisition et partage des savoirs.

Résultats attendus (indicateurs)

Realisation et diffusion de supports : CD, Films, Livres.

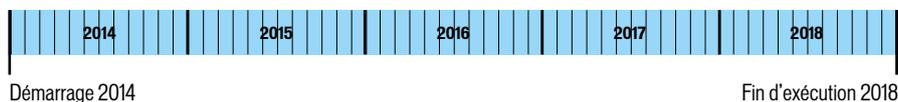
État d'avancement

Operations déjà en cours pour la musique et le cinéma.

Maîtrise foncière

Ville de Floirac.

Calendrier prévisionnel



2.10 La Grande Salle de Spectacle

Portée : métropolitaine

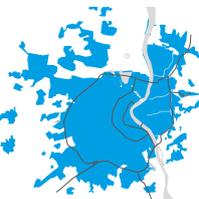
Nature : investissement

Maître d'ouvrage : Cub

Partenaires associés :

EPA Bordeaux-
Euratlantique

Territoire d'intervention : Floirac



Cet équipement répond au besoin d'une salle de spectacle de grande capacité pour la métropole bordelaise. Construite dans le périmètre de la ZAC des Quais à Floirac, elle aura vocation à accueillir les grands spectacles en tournée en France, qu'il s'agisse de spectacles de variétés au sens large ou sportifs. La jauge maximale est fixée à 10 000 spectateurs. Aujourd'hui, parmi les 20 premières agglomérations françaises, Bordeaux et son agglomération reste la seule à ne pas avoir de grande salle de spectacle.

Objectifs poursuivis

- ▶ Doter la métropole bordelaise d'une salle de spectacle de grande capacité.
- ▶ Le futur concessionnaire aura pour mission d'assurer la conception, le financement, la construction et la maintenance de cette salle. Il tirera sa rémunération principale de l'exploitation de la salle, rémunération à laquelle s'ajoutera une éventuelle participation de la Communauté urbaine dont le montant maximum est fixé à 40 M.
- ▶ La durée de la concession est fixée à 20 ans en solution de base.

Résultats attendus (indicateurs)

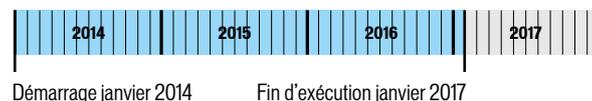
- ▶ Qualité et geste architectural.
- ▶ Nombre d'événements / an et fréquentation (nombre et origines).
- ▶ Nombre de créations d'emplois.
- ▶ Impact sur l'image et la notoriété.

État d'avancement

- ▶ Appel d'offre en cours avec 3 candidats sélectionnés :
 1. Lagardère Unlimited (mandataire), Bouygues Energies et Services, DV Construction, Rudy Ricciotti
 2. Vega, COFELY, SEG Fayat et SPIE Batignolles, agences Chabanne et partenaire
 3. 4A architecte, Safran Immobilier, Bordeaux Communication Développement / Harribey Construction associé à NGE / Egis Bâtiment.
- ▶ Remise des offres finales : 16 juillet 2013.
- ▶ Remise des offres définitives : mi-novembre 2013 et choix du lauréat : fin 2013.

Maîtrise foncière Cub

Calendrier prévisionnel



2.11

Création d'un pôle culturel dans le domaine de Beauval

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Ville de Bassens,
opérateur

Partenaires associés :

État (DRAC), Région, associations Histoire et Patrimoine et ABPEPP

Territoire d'intervention : Bassens



Bassens ne dispose pas de salle de spectacle permettant d'accueillir des manifestations de moyenne importance dans un cadre adapté. La ville souhaite traiter ce manque par la création d'une salle de spectacles dans l'ensemble cuvier et chai du domaine de Beauval, propriété municipale, partie prenante du parc des Coteaux (voir fiche spécifique).

Ce projet s'inscrit dans la politique culturelle intercommunale menée au niveau du Grand Projet des Villes et permettra de conforter et développer le maillage des équipements culturels de ce territoire dont la tête de réseau est constituée par le Rocher de Palmer à Cenon.

Il faut préciser en outre qu'existent actuellement dans une partie de l'ancienne ferme, et fonctionnent depuis une dizaine d'années, un studio d'enregistrement aménagé par la ville, une salle de répétition de l'orchestre, deux salles de répétitions pour des formations musicales, une salle de réunion mise à disposition des associations. Des salles d'exposition de vestiges archéologiques du site vont être prochainement réalisées. Enfin, la partie du corps de ferme côté éolienne sera mis à disposition des associations danse, théâtre, etc. mais également pour des pratiques amateurs sur des projets municipaux.

Le projet comprend :

- ▶ une salle de spectacles dans le cuvier (400 m²),
- ▶ un accueil, les loges, les sanitaires et une salle de réception, voire un restaurant dans les dépendances/chai (600 m²),
- ▶ la mise en sécurité et la réhabilitation de salles du château pour des prêts/locations aux entreprises, pour des séminaires.

Objectifs poursuivis

- ▶ Regrouper les initiatives en faveur de l'animation culturelle dans un pôle structurant.
- ▶ Favoriser la diffusion et les pratiques culturelles diversifiées.
- ▶ Accueillir tous les publics.
- ▶ Valoriser un domaine historique d'un grand intérêt patrimonial, architectural et paysager.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de visiteurs et clients du restaurant.
- ▶ Nombre de spectacles et/ou expositions, manifestations organisées, réunions, séminaires accueillis.

État d'avancement

Étude de programmation à réaliser/actualiser sur la base d'une ancienne étude de faisabilité.

Maîtrise foncière Ville de Bassens

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2016

Fin d'exécution décembre 2020

Synthèse financière

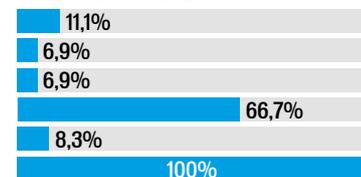
Dépenses annuelles :

Coût HT : **3 600 000 €**

Ressources :

| | |
|--|--------------------|
| Etat | 400 000 € |
| Conseil Général Gironde | 250 000 € |
| Conseil Régional Aquitaine | 250 000 € |
| Communes..... | 240 000 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations,etc)..... | 300 000 € |
| Total | 3 600 000 € |

Taux d'intervention :





3

Développement du Sport et des Loisirs

Développement coordonné d'accès pour tous aux sports et loisirs sportifs

Territoire d'intervention : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

Enjeux identifiés

Depuis 2002, la Rive Droite a connu un fort développement de la pratique sportive (+40% de licenciés en club) fédérée ou autonome.

De nouvelles pratiques et de nouveaux publics émergent. La croissance démographique doit par ailleurs être anticipée. Enfin les potentialités du parc des Coteaux en matière de loisirs et d'activités physiques doivent être valorisées.

Objectifs poursuivis

- ▶ Promouvoir et développer les loisirs sportifs.
- ▶ Donner accès aux sports et loisirs sportifs à de nouveaux publics (femmes, personnes âgées, personnes à faible revenus).
- ▶ Renforcer la pratique fédérée.
- ▶ Prendre en compte les nouvelles aspirations et pratiques sportives libres.
- ▶ Organiser les complémentarités pratiques fédérés/pratiques libres.

Objectifs opérationnels

- ▶ Achever la modernisation des équipements sportifs.

- ▶ Organiser des événements de proximité.
- ▶ Renforcer la dynamique associative.
- ▶ Promouvoir les sports de bien-être et de pleine nature.

Typologie d'opérations

- ▶ Équipements : aménagement de polarités sportives multi-équipements et plein air, adaptation et optimisation des équipements.
- ▶ Animation : appui au mouvement associatif (formation, emploi sportif), actions en direction des nouveaux publics et promotion d'activités ludo-sportives notamment sur le parc des Coteaux.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Développement des pratiques (nombre de licenciés et participants à des activités libres).
- ▶ Participation des clubs sportifs et des acteurs culturels et sociaux à l'organisation d'événements communs.

Partenaires associés : Villes, mouvements sportifs, clubs, associations, collectivités locales et État...

3.1

Secteur Joliot-Curie : pôle sportif Léo Lagrange

Portée : intercommunale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Ville de Cenon

Partenaires associés :

Ville de Bordeaux, Cub, GPV, collectivités locales, État, Europe...



Territoire d'intervention : Cenon

Une étude intercommunale associant les Villes de Cenon, Bordeaux et Floirac, a été réalisée en 2011. Elle fixe un cadre au renouvellement urbain du cœur de la « plaine Rive Droite ». Le plan-guide décline les modalités d'intervention sur chaque commune. Le projet du pôle sportif Léo Lagrange vise à rééquilibrer l'offre en équipements publics de Cenon et à contribuer au renforcement du pôle de loisirs à proximité de Galin (football/piscine).

Objectifs poursuivis

- ▶ Proposer des équipements sportifs performants et aux normes des fédérations sportives à l'emplacement d'équipements vétustes.
- ▶ Mutualiser l'usage des équipements sportifs (Cenon/Bordeaux) dans un souci de rationalisation des dépenses publiques.
- ▶ Le projet prévoit la construction d'un parking en RDC et de 3 salles avec une programmation spécifique, une salle de gymnastique, une salle de musculation et de boxe, une salle de tennis de table ainsi que la réalisation d'un parvis et l'aménagement des abords et des accès.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation des équipements.
- ▶ Nombre et niveau des compétitions sportives organisées.

État d'avancement

La constructibilité du site Léo Lagrange est liée au risque inondation (PPRI) en cours de révision (consolidation des digues prévue).

Maîtrise foncière

Ville de Cenon

Calendrier prévisionnel

Année de démarrage : à partir de 2016

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 5 797 500 € (estimation 2011, plan-guide Joliot Curie)

3.2 Centre aqua-ludique du parc du Loret

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Ville de Cenon

Territoire

d'intervention :

Haut-Cenon



Le parc du Loret est déjà identifié comme un pôle urbain central d'activités socio-éducatives au sein d'un environnement naturel de 20 hectares. Disposant à proximité d'équipements structurants de service public, d'une maison de retraite médicalisée, du collège Jean-Zay, du lycée de La Morlette, l'ambition est de renforcer l'attractivité de ce site par la construction d'un centre aquatique complémentaire aux terrains de football, gymnase et complexe sportif de la Morlette.

Objectifs poursuivis

- ▶ Création d'un établissement de bains moderne et polyvalent.
- ▶ Accueil diversifié des publics (scolaires, associations, institutions, usagers).
- ▶ Meilleure accessibilité pour les scolaires.
- ▶ Acquisition du savoir nager pour la population locale en particulier la jeunesse.
- ▶ Mise en valeur d'activités aquatiques d'entretien corporel, de loisirs ludiques, d'hygiène et de forme.
- ▶ Prévention de la santé avec renforcement du lien social et intergénérationnel.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation des équipements.
- ▶ Développement des pratiques sportives, récréatives et de loisirs.
- ▶ Nombre et niveau des compétitions sportives ou animations organisées.

Maîtrise foncière Ville de Cenon

3.3

Pôle sportif de la plaine de la Blancherie

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Ville de Cenon

Territoire d'intervention :

Artigues-Près-Bordeaux, Cenon



Dans le cadre d'une rationalisation d'implantation et d'utilisation de ses équipements sportifs, la Ville de Cenon a engagé une réflexion sur le devenir du site sportif de la Blancherie, située sur une commune limitrophe, où sont implantés actuellement plusieurs terrains de football et la piscine municipale. L'une des hypothèses de programmation urbaine viserait à repositionner l'établissement de bains sur le territoire cenonnais laissant des perspectives d'évolution vers d'autres activités pour le foncier ainsi libéré. En parallèle, la plaine des jeux pourrait être recentrée sur un espace plus limité grâce à une généralisation de terrains synthétiques accroissant les capacités de pratiques de football par rapport au gazon traditionnel.

Objectifs poursuivis

- ▶ Déplacement de la piscine à l'intérieur du territoire cenonnais pour une meilleure accessibilité des scolaires.
- ▶ Rationalisation des équipements existants de football.
- ▶ Meilleures conditions d'accueil des pratiquants par l'aménagement de nouvelles installations plus adaptées (tribune, vestiaires douches, salle de préparation physique).
- ▶ Rénovation d'équipements publics.
- ▶ Création d'installations sportives et de loisirs récréatifs.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation publique et associative des équipements.
- ▶ Nombre et niveau des compétitions sportives ou animations organisées.

Maîtrise foncière Ville de Cenon

3.4 Plaine des sports et de loisirs de pleine nature du parc Palmer

Portée : communale

Nature : investissement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Cenon

Partenaires associés :

Ville de Bordeaux, Cub,
GPV, collectivités locales, État, Europe ...

Territoire d'intervention : Haut-Cenon



Le parc Palmer dispose d'ouvrages publics structurants : maison des sports, stade d'athlétisme, terrains de rugby, de tennis, city-stade, ainsi que d'équipements structurants : les chemins de randonnée (Boucle verte) et les parcours de course d'orientation. Il accueille des événements sportifs et manifestations de masse tels que le cross d'athlétisme, le raid des Gabelous, le cyclo-cross Granet, les juniors du développement durable. L'ambition est de renforcer le potentiel et l'attractivité de ce site en réhabilitant les ouvrages le nécessitant, en les adaptant aux usages intensifs (gazons synthétiques), en créant un pôle récréatif de loisirs sportifs ou simplement physiques de plein air en accès libre autour du city-stade et des sentiers et en aménageant un parcours de santé complet.

Objectifs poursuivis

- ▶ Prévention de la santé et renforcement du lien social et intergénérationnel.
- ▶ Lutte contre les discriminations, égalité d'accès aux sports et activités physiques.
- ▶ Lutte contre la délinquance, notamment par l'accueil des pratiques sportives libres de plein air : construction d'un spot de glisse urbaine, skate-park, piste BMX, circuit roller, création d'un stade de sable pour beach volley, tennis, football, handball.
- ▶ Prioriser les opérations en commençant par les ouvrages les plus dégradés ou anciens.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation des équipements.
- ▶ Développement des pratiques sportives, récréatives et de loisirs.
- ▶ Nombre et niveau des compétitions sportives ou animations organisées.

État d'avancement

L'ensemble des équipements de tennis ont fait l'objet d'une étude-programme actée, laquelle permettra un démarrage rapide de l'action.

Maîtrise foncière Ville de Cenon

3.5

Extension du Dojo fédéral des Iris

Portée : métropolitaine

Nature : investissement /fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Lormont

Partenaires associés :
Ligue d'Aquitaine de Judo

Territoire d'intervention : Lormont



La Maison des Sports des Iris qui accueille le Dojo fédéral, le siège de la ligue d'Aquitaine et du comité de Gironde de judo, ainsi que les associations locales de sports de combat et des salles pour la lutte et la boxe, a un rayonnement reconnu au-delà des frontières de la commune, et fait désormais référence au plan national.

La qualité de l'équipement et les projets des clubs locaux et des instances déconcentrées de la FFJDA ont permis d'accroître considérablement l'accueil de pratiquants de tous horizons (dont des jeunes filles et garçons issus des territoires prioritaires), mais aussi le développement de projets d'excellence comme le centre d'entraînement de judo, antichambre de la pratique de haut-niveau. La MSI est désormais l'équipement municipal qui accueille le plus de personnes à l'année (plus de 73 000 visiteurs). Le projet comprend deux tranches et consiste en une extension du Dojo de 1 260 m² et requalification de la façade pour la première, puis de l'aménagement de l'espace vert boisé concomitant de 1 000m² avec stands commerciaux et cafétéria (600 m²) pour la seconde. Cette amélioration permettra aux jeunes des quartiers de profiter de ces lieux d'excellence au travers des associations locales qui interviennent quotidiennement dans ces espaces.

Objectifs poursuivis

- Augmenter encore l'attractivité de cet équipement en le positionnant comme structure de haut-niveau pour l'entraînement des sportifs ou l'accueil des manifestations.
- Augmenter la capacité d'accueil des pratiquants et compétiteurs.
- Valoriser le territoire de la Rive Droite avec un équipement structurant de niveau national.
- Favoriser le développement économique de proximité avec l'accueil en nombre de sportifs et spectateurs.

Résultats attendus (indicateurs)

- Développement de projets de haut-niveau.
- Augmentation du nombre de pratiquants et visiteurs.

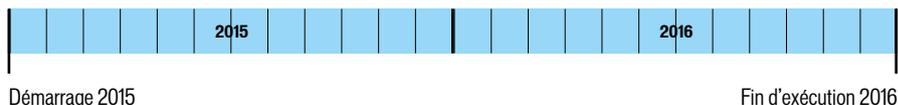
État d'avancement

Étude de faisabilité et d'avant-projet des tranches 1 et 2 en cours.

Maîtrise foncière

Ville de Lormont

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût HT : 3 600 000 €

3.6 Reconstruction de la piscine municipale

Portée : communale

Nature : investissement
/fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Lormont

Partenaires associés :
Associations locales,
comités de natation et de plongée

Territoire d'intervention : Lormont



La piscine municipale de Lormont (1975) ne répond plus aux besoins des usagers et ne permet pas d'absorber la demande des publics, les besoins d'accueil et de pratique dans les établissements nautiques ayant largement évolué (augmentation des demandes pour des pratiques de loisir, de remise en forme, de détente ou de pratiques sportives attractives type plongée, natation synchronisée, aquagym). Pourtant, la piscine est le deuxième équipement de la ville à accueillir le plus de public avec presque 60 000 personnes à l'année. Le succès découle d'un travail partenarial entre les services de la Ville et le tissu associatif local qui œuvrent pour le développement d'un programme éducatif et social autour de la piscine.

Le projet est de reconstruire la piscine actuelle et d'adapter sa configuration aux besoins du public et des projets portés par les partenaires associatifs. L'équipement devra disposer d'un bassin de 25m avec 8 couloirs de 2m de profondeur, d'un bassin d'apprentissage et d'une pataugeoire, d'une zone de 6m de profondeur au moins pour la plongée.

Objectifs poursuivis

- ▶ Augmenter la capacité d'accueil, le confort et la qualité.
- ▶ Augmenter le nombre de personnes sachant nager.
- ▶ Développer les cursus de formation aux métiers aquatiques.
- ▶ Développer les projets associatifs valorisant les parcours de réussite grâce aux sports aquatiques.

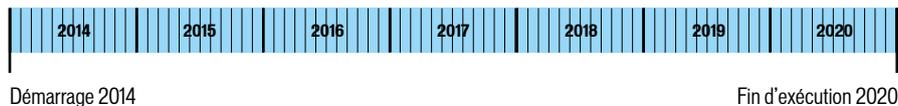
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Améliorer les taux d'apprentissage de la natation.
- ▶ Augmenter la fréquentation.
- ▶ Contribuer au soutien de la mixité de fréquentation (garçons et filles).
- ▶ Favoriser la rencontre des publics.

État d'avancement

Evaluation des besoins en cours.

Calendrier prévisionnel



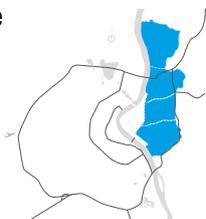
3.7 Construction d'une salle dédiée à la gymnastique

Portée : intercommunale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
Ville de Lormont

Territoire d'intervention :
Lormont



Le Club gymnique lormontais (CGL) recensait 233 adhérents en 2010, 328 en 2011, 397 en 2013 dont près d'1/3 de Lormontais. Cette montée en puissance confère aujourd'hui au CGL une dimension intercommunale, il évolue en UFOLEP et ambitionne d'accéder à la FFG.

La Ville souhaite réaliser la construction d'un complexe sportif afin d'accueillir dans de bonnes conditions un club de gymnastique de cette importance et d'optimiser les capacités d'accueil des scolaires.

Le projet inclut :

- ▶ une salle de gymnastique sportive de 800 m² où agrès et praticable d'évolution resteront à demeure,
- ▶ un bloc sanitaires, vestiaires, rangements et locaux administratifs,
- ▶ une zone d'accueil de 70 m².

Ces 3 espaces pourront être réalisés dans des temporalités différentes mais devront rester cohérents et harmonisés.

Objectifs poursuivis

- ▶ Moderniser et offrir un meilleur confort aux utilisateurs des équipements sportifs du site de Ladoumègue.
- ▶ Répondre aux besoins du club gymnique lormontais.
- ▶ Optimiser l'accès des scolaires.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmentation du nombre de pratiquants et des conditions de pratique.
- ▶ Développement d'événements.
- ▶ Développement de la participation féminine dans la pratique sportive.

État d'avancement

- ▶ Mission de maîtrise d'œuvre confiée au cabinet Artotec.
- ▶ Projet approuvé par le conseil municipal le 28 mars 2013.

Maîtrise foncière Ville de Lormont

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : **1 023 500 €**

Ressources :

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Conseil Régional Aquitaine..... | 163 800 € |
| Conseil Général Gironde..... | 176 700 € |
| Communauté Urbaine de Bordeaux..... | 511 750 € |
| Communes..... | 171 250 € |
| Total..... | 1 023 500 € |

Taux d'intervention :

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Conseil Régional Aquitaine..... | 16% |
| Conseil Général Gironde..... | 17,3% |
| Communauté Urbaine de Bordeaux..... | 50% |
| Communes..... | 16,7% |
| Total..... | 100% |

3.8 Plaine des sports « Griffons- Séguinaud » : poursuite de l'aménagement

Portée : communale

Nature : investissement
/fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Bassens

**Territoire
d'intervention :** Bassens



La plaine des sports Griffons-Séguinaud regroupe les activités des clubs de football, tennis, pétanque, judo, boxe, rugby, athlétisme et se trouve, également, constituer le point de départ du parc des Coteaux, projet emblématique de la Rive Droite. Plusieurs équipements sont déjà présents : gymnase, terrains de football, courts de tennis couverts et extérieurs, dojo, Espace Garonne comprenant un boulodrome homologué par la FF de Pétanque pour des compétitions nationales, voire internationales.

Le projet consiste à aménager des espaces et de nouveaux équipements pour améliorer la pratique sportive : extension du dojo, création de tribunes et vestiaires pour le terrain synthétique de football, création d'aires de jeux pour les enfants, club-house, fermeture du terrain d'honneur Dubernard pour améliorer sa sécurité et son accessibilité. La Ville construit également des locaux pour son service espaces verts ainsi qu'une salle polyvalente sur le site.

Objectifs poursuivis

- ▶ Favoriser la pratique sportive et des loisirs pour tous les âges et tous les niveaux.
- ▶ Développer la complémentarité des pratiques.
- ▶ Contribuer au développement des structures associatives.
- ▶ Favoriser les déplacements piétons au sein de la plaine des sports et les liaisons avec le parc des Coteaux.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Hausse de la pratique sportive et de loisirs, développement de nouvelles disciplines.
- ▶ Indicateurs : nombre de nouveaux licenciés, nombre d'utilisateurs en loisirs, nombre de compétitions organisées, niveau de ces compétitions, fréquentation du parc des Coteaux.

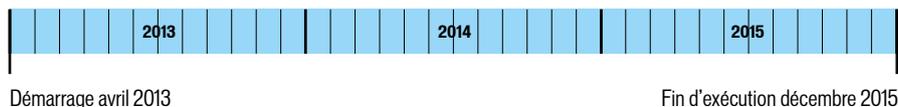
État d'avancement

- ▶ Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre : automne 2013.
- ▶ Travaux : 2014-2016.

Maîtrise foncière

Ville de Bassens

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 2 000 000 €

Ressources :

| | |
|--|--------------------|
| État | 144 000 € |
| Conseil Général Gironde | 288 000 € |
| Communauté Urbaine de Bordeaux | 288 000 € |
| Communes | 1 274 000 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | 6 000 € |
| Total | 2 000 000 € |

Taux d'intervention :

| | |
|--|-------------|
| État | 7,2% |
| Conseil Général Gironde | 14,4% |
| Communauté Urbaine de Bordeaux | 14,4% |
| Communes | 63,7% |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | 0,3% |
| Total | 100% |

3.9

ZAC des Quais : réalisation d'un équipement sportif

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Ville de Floirac

Partenaires associés :

Cub

Territoire d'intervention : Floirac



La construction d'environ 1 600 logements sur la ZAC des Quais implique l'adaptation des services publics à l'arrivée de nouvelles populations. Concernant le domaine sportif, il convient de construire un nouveau gymnase sur l'ilot J2 de la ZAC.

Objectifs poursuivis

- ▶ Favoriser l'éducation et l'émancipation des jeunes par le sport.
- ▶ Créer un équipement sportif répondant à l'évolution des besoins de la ville (scolaires, clubs sportifs...).

Résultats attendus (indicateurs)

Fréquentation du public scolaire, des jeunes...

État d'avancement

Réserve foncière sur la ZAC des Quais.

Maîtrise foncière

Cub

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2016

Fin d'exécution août 2017

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 5 000 000 €



4

Éducation

Construire un projet éducatif local à l'échelle du quartier, de la ville, du GPV

Territoire d'intervention : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

Enjeux identifiés

- ▶ Les 4 communes du GPV disposent désormais d'un ensemble d'équipements scolaires de qualité.
- ▶ Les performances scolaires, bien qu'en progression, restent inférieures à la moyenne académique.
- ▶ Un phénomène de décrochage scolaire persiste, notamment au lycée.
- ▶ Les jeunes de la Rive Droite sont moins diplômés que ceux de l'arrondissement de Bordeaux.
- ▶ La mixité sociale s'améliore, mais les CSP défavorisées restent majoritaires.

Objectifs poursuivis

- ▶ Approfondir les démarches de coordination et de projets éducatifs co-construits.
- ▶ Ouvrir les horizons d'orientation.
- ▶ Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et aux filières d'excellence.
- ▶ Lutter contre l'échec scolaire et le décrochage par des expérimentations/actions innovantes.

Objectifs opérationnels

- ▶ Généraliser les projets éducatifs locaux en intégrant la réforme des rythmes scolaires.

- ▶ Favoriser les choix d'orientation : découverte des métiers et des filières, accès aux stages...
- ▶ Renforcer les actions de parrainage/tutorat et les liens avec l'enseignement supérieur.

Typologie d'opérations

- ▶ Projets éducatifs locaux.
- ▶ Promotion de la culture scientifique par itinéraire de découverte.
- ▶ Groupe de suivi de l'accès aux stages.
- ▶ Cordées de la réussite.
- ▶ Développement de filières/options attractives et porteuses dans les établissements.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Résultats de réussite scolaire (données Education Nationale).
- ▶ Fréquentation des actions.
- ▶ Accueil des élèves en entreprise.

Partenaires associés : État (Education Nationale, DDCS, DRJSCS), collectivités locales, Villes, associations

4.1 Côté sciences programme d'actions

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Cap Sciences -
programme
Côté Sciences



Partenaires associés :

Membres du comité de pilotage : Villes
du GPV, Région, Département, Éducation
nationale.

Territoire d'intervention : Villes du GPV

Inauguré en septembre 2008 dans le quartier Libération à Floirac, l'espace Côté Sciences est l'épicentre d'un programme d'actions de culture scientifique et technique développé sur tout le territoire du GPV.

Objectifs poursuivis

- ▶ Développer un programme de culture scientifique et technique à destination (non exclusive) des habitants du territoire de la Rive Droite et notamment des habitants des quartiers prioritaires (événements, programmation culturelle d'un lieu).
- ▶ Mettre en valeur la Rive Droite et notamment le parc des Coteaux (tourisme scientifique, événements, actions extérieures).
- ▶ Renforcer l'enseignement des sciences à l'école.

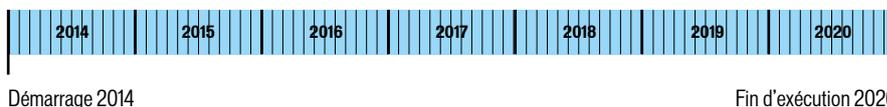
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Développement du programme (nombre d'actions développées, fréquentation qualitative et quantitative).
- ▶ Renforcement de la visibilité et de l'impact des actions (intégration de la programmation Côté sciences dans l'offre culturelle du territoire).
- ▶ Renforcement de l'appropriation par les partenaires de cet outil culturel (nombre de partenaires locaux associés, présents sur les temps de construction des projets, de formation, etc).

État d'avancement

Projet déjà avancé / phase de développement en cours.

Calendrier prévisionnel



4.2 Projet d'éveil culturel

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Les Francas de Gironde

Partenaires associés :
Services jeunesse/petite
enfance des 4 communes, Institutions
et structures associatives du champ
de l'enfance-jeunesse

Territoire d'intervention : Villes du GPV



Plusieurs communes de la Rive Droite proposent des actions d'éveil culturel en direction des enfants de 0 à 6 ans. Ces projets s'appuient sur la mobilisation de nombreux acteurs (écoles, centres de loisirs, médiathèques, instituts spécialisés, artistes, familles, etc.) dont la plupart sont issus de la commune initiatrice du projet ou des communes limitrophes. Ainsi, autour de ce sujet, une dynamique territoriale existe déjà, ce qui constitue une entrée plus aisée pour le développement de ce projet.

Il s'agit de proposer un projet intercommunal autour de la thématique de l'éveil culturel, afin de favoriser la rencontre entre enfants, familles et professionnels de l'éducation. Le projet se déclinerait en : accueil d'une résidence d'artiste, ateliers et spectacles avec les enfants dans le cadre de leurs structures, ateliers parents-enfants, manifestation de clôture, formation des professionnels, etc. Un comité de pilotage serait composé de professionnels des différentes structures du territoire.

Objectifs poursuivis

- ▶ Associer des écoles, centres de loisirs, instituts spécialisés et structures d'accueil de la petite enfance de toutes les communes concernées autour d'un projet d'éveil culturel.
- ▶ Mobiliser largement les familles, notamment autour de la manifestation de clôture du projet.

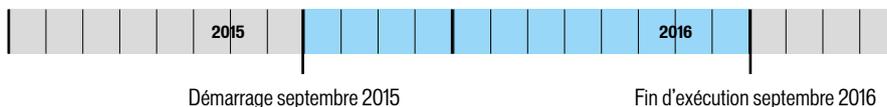
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Constitution d'un groupe de travail.
- ▶ Participation de structures de chaque commune.
- ▶ Réalisation d'une manifestation de clôture accueillant au moins 500 participants de toutes les communes.

État d'avancement

Non débutée

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût TTC : 52 875 €

4.3 Développement d'actions autour de la médiation

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Ville de Bassens

Territoire

d'intervention :

Bassens



Les échecs ou incompréhension à l'écrit créent des frustrations, freinent le développement de l'autonomie et l'accès aux parcours d'insertion mis en place. Il est apparu nécessaire de créer un service de proximité, de faciliter les démarches administratives, familiariser les administrés ayant des faibles niveaux avec l'écrit, de garantir les conditions d'insertion, de socialisation et d'épanouissement des personnes rencontrant des difficultés à l'écrit comme à l'oral, de répondre de manière adaptée à des problématiques parfois très diverses, de réhabiliter l'image et l'autorité parentales, souvent défaillantes dans les quartiers prioritaires. Plusieurs actions composent ce projet qui offre un parcours d'insertion et de resocialisation cohérent et complet : écrivain public, ateliers FLE, ateliers d'écriture.

Objectifs poursuivis

- ▶ Lutter contre l'illettrisme et l'exclusion par l'écrit, en travaillant notamment les savoirs de base, le rétablissement de la confiance et le rapprochement entre les administrés et les institutions.
- ▶ Favoriser l'insertion et la socialisation de personnes maîtrisant mal la langue française, en faisant notamment évoluer les représentations des apprenants à l'égard de leurs voisins, des institutions.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation des permanences de l'écrivain public, des ateliers de français (sur inscription).
- ▶ Acquisition ou renforcement du français.

État d'avancement

Action annuelle, reconduite chaque année avec quelques évolutions.

Synthèse financière

| Dépenses annuelles : | | Ressources : | | Taux d'intervention : | |
|----------------------|--|--------------------------|----------------|-----------------------|-------------|
| Coût HT : 7 907€ | | État | 4 500 € | | 56,9% |
| | | Communes | 3 000 € | | 37,9% |
| | | Organismes publics | 407 € | | 5,1% |
| | | Total | 7 907 € | | 100% |

4.4

Veille éducative en direction des plus de 16 ans

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Bassens

Partenaires associés :

État (EN), collèges, lycées du secteur, Prado, AFEV

Territoire d'intervention : Bassens



Les professionnels de l'insertion, notamment des jeunes, partagent le constat que trop nombreux sont les jeunes des quartiers qui échouent au passage des examens ou quittent les cursus scolaires prématurément que ce soit au niveau du BEP jusqu'au BAC de type généraliste que dans les filières post BAC. Les professionnels ont pointé le manque de réseau de ces jeunes dans leur environnement proche, le manque d'exemples, d'outils et la peur de la réussite.

Il s'agit de repérer des jeunes, d'évoquer avec eux leurs besoins pour préparer le passage d'une ou plusieurs épreuves du titre ou du diplôme. Pour ce faire, un appel aux bénévoles est organisé afin de constituer un vivier de personnes formées/à former et disponibles pour dispenser des cours de soutien scolaire dans les disciplines listées au préalable. Des relais seront organisés avec l'AFEV ainsi que des structures privées de soutien scolaire (dernier recours dans le cas où les ressources locales n'existeraient pas).

Objectifs poursuivis

- ▶ Favoriser la réussite scolaire et la poursuite des études des plus de 16 ans.
- ▶ Garantir l'égalité des chances des jeunes des quartiers dans les parcours et opportunités scolaires et universitaires.
- ▶ Réinscrire les jeunes ayant le niveau sans avoir le diplôme de l'examen en candidat libre ou à la formation/institut/école.
- ▶ Constituer un vivier de bénévoles disponibles et engagés dans la consolidation des savoirs spécifiques.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Amélioration de la réussite scolaire et de la poursuite des études des plus de 16 ans.
- ▶ Nombre de jeunes bénéficiant de l'action, reçus à un examen, réinscrits dans un parcours de formation.

État d'avancement

- ▶ Expérimentation en cours à petite échelle depuis octobre 2012.
- ▶ Structuration et développement en cours. Un travail approfondi avec les collèges et lycées va être engagé.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2014

Fin d'exécution 2025

Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût TTC : **1298 €**

Ressources :

| | |
|--|---------------|
| Conseil Général Gironde | 550 € |
| Communes | 240 € |
| Organismes publics | 360 € |
| Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc) | 148 € |
| Total | 1298 € |

Taux d'intervention :

| |
|-------|
| 42,4% |
| 18,5% |
| 27,7% |
| 11,4% |

4.5 Un projet éducatif local à l'échelle de la ville

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Bassens

Partenaires associés :
Associations et
partenaires institutionnels
(Éducation Nationale,
CAF, Département, DDSC)

Territoire d'intervention : Bassens



Véritable projet de territoire en direction des 0-25 ans, le PEL de Bassens a pour finalité de fédérer tous les acteurs éducatifs autour d'objectifs communs. Il constitue un cadre permettant de coordonner, de donner du sens et de la cohérence aux actions. Les orientations du PEL actuel (2010-2014) sont en lien avec les jeunes et les préoccupations des acteurs éducatifs que sont les parents, les enseignants, les éducateurs du tissu associatif, les services municipaux et les partenaires institutionnels.

Ce projet est la formalisation de la partie jeunesse d'un projet politique plus global, dans lequel sont prises en compte les politiques sociale, culturelle, sportive et environnementale. Il s'appuie sur une évaluation menée avec tous les acteurs et partenaires de la politique jeunesse, les acquis et l'expérience des projets éducatifs précédents, ainsi que sur les valeurs soutenues tout au long des différents projets (laïcité, partage, respect, citoyenneté, engagement, tolérance, entraide, non-violence et solidarité). Le PEL sert de base au PEdT (projet éducatif territorial) dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, dès 2013 à Bassens.

Objectifs poursuivis

- ▶ Placer l'enfant, le jeune et les parents au cœur du système éducatif.
- ▶ Permettre aux enfants et jeunes de devenir acteurs de leur vie en société.
- ▶ Inscrire le PEL dans les objectifs contractualisés avec différents partenaires locaux.
- ▶ Constituer un cadre à la rédaction des projets pédagogiques des différentes structures d'accueil municipales.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Que le PEL soit reconnu en tant que projet de territoire enfance jeunesse de la Ville de Bassens.
- ▶ Que le PEL apporte de la cohérence aux actions et garantisse la complémentarité des divers co-éducateurs et la continuité éducative.

État d'avancement

En cours. Préparation du PEdT, qui prend appui sur le PEL, durant l'automne 2013.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2013

Fin d'exécution 2025

Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût HT : 37 100 €

4.6 Un projet éducatif local pour la ville

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Ville de Lormont

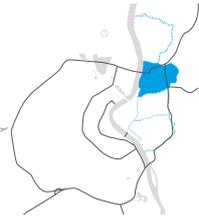
Partenaires associés :

Éducation Nationale

Territoire

d'intervention :

Lormont



Depuis de nombreuses années, la Ville de Lormont s'est engagée dans la mise en œuvre d'un processus global de politique éducative. Il s'agit d'un engagement collectif des acteurs éducatifs du territoire, mobilisés dans un processus de co-éducation prenant en compte de manière concertée, cohérente et globale, les besoins éducatifs d'une population, contribuant au développement harmonieux de l'individu, acteur d'une société porteuse de valeurs démocratiques et citoyennes, dans le respect des lois de la République.

Cette définition partagée a été déclinée selon trois axes stratégiques :

- ▶ Accompagner l'accès aux savoirs-faire et aux savoirs-être : « être individu ».
- ▶ Accompagner l'accès aux savoirs-vivre ensemble : « faire société ».
- ▶ Valoriser les compétences.

Objectifs poursuivis

- ▶ Accompagner les parents dans leur rôle éducatif.
- ▶ Favoriser l'initiative des jeunes.
- ▶ Favoriser les formes de mixités : de genre, sociale, générationnelle.
- ▶ Prendre en compte les publics fragilisés.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ L'optimisation de l'offre d'activité périscolaire. Les rythmes scolaires ont pu démarrer dès 2013 grâce au travail partenarial mené avec toute la communauté éducative depuis des années dans le cadre du PTEL.
- ▶ Le développement d'accueils de structures.
- ▶ Un impact sur l'animation de l'espace public.

État d'avancement

Validé en comité de pilotage le 13 juin 2013.

4.7 Un projet éducatif local et global à l'échelle de la ville

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Cenon

Partenaires associés :

Établissements scolaires,
centre social, CAF, etc.

Territoire d'intervention : Cenon



Depuis plusieurs années, la Ville de Cenon participe au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes Cenonnais, favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune, placer l'enfant et le jeune, apprenti citoyen, au centre d'une complémentarité éducative, ou encore favoriser l'accès et la diversité des savoirs et des aptitudes à acquérir.

Objectifs poursuivis

- ▶ Garantir la mise en œuvre coordonnée et efficace du PEL.
- ▶ Permettre à chaque enfant et jeune de construire son parcours éducatif.
- ▶ Éduquer à la citoyenneté.
- ▶ Prévenir et/ou répondre aux situations de rupture.

Résultats attendus (indicateurs)

Réussite scolaire, nombre de diplômés, diminution du décrochage scolaire...

État d'avancement

Démarrage en 2014.

Calendrier prévisionnel



4.8 opération Élaboration du projet éducatif territorial

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Floirac

Partenaires associés :
DDCS, Éducation

Nationale et partenaires locaux

Territoire d'intervention : Floirac



Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Objectifs poursuivis

- ▶ Mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
- ▶ Organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

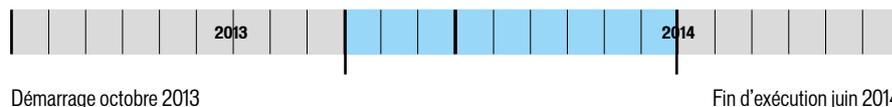
Résultats attendus (indicateurs)

Les effets attendus n'ont pas encore été définis en groupes de travail, mais l'objectif principal est de veiller à une meilleure cohérence éducative sur la ville et de tous les dispositifs existants, dans l'unique intérêt des enfants.

État d'avancement

Projet au stade du démarrage.

Calendrier prévisionnel



4.9 Construction du nouveau pôle éducatif Camus

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Cub

Partenaires associés :

État, Cub, Ville de Floirac

Territoire

d'intervention :

Haut-Floirac



Dans le cadre du projet urbain du secteur Dravemont (Aquitanis, 732 logements), il s'agit de proposer un projet d'ensemble tenant compte à la fois de l'habitat, des voiries et espaces publics/privés et des équipements publics. Particulièrement sur cette dernière thématique, figure la question de l'école élémentaire Camus. Cette école présente une architecture vétuste inadaptée aux exigences actuelles de l'enseignement. Sa configuration va à l'encontre d'un fonctionnement apaisé pour l'ensemble des usagers (enseignants, personnel de service et élèves). L'étude préalable au projet urbain élaboré par le cabinet Place proposait tout simplement la construction d'une nouvelle école élémentaire à proximité de l'école maternelle du secteur (école Mauriac) et la reconversion ou la démolition de l'ancienne.

Objectifs poursuivis

- ▶ Changer l'image de l'école.
- ▶ Valoriser le quartier d'implantation.
- ▶ Adapter l'école à l'évolution de l'enseignement.
- ▶ Permettre une appropriation de l'équipement par les différents utilisateurs : parents, élèves, enseignants.

Résultats attendus (indicateurs)

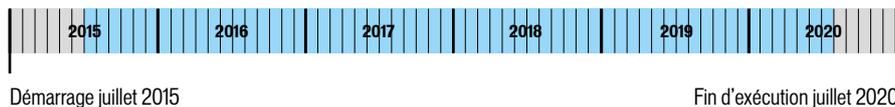
- ▶ Réalisation du projet.
- ▶ Mixité sociale.

État d'avancement

Étude préalable au renouvellement urbain terminée. Une nouvelle réflexion a été lancée dans le cadre de la démarche des 50 000 logements. Cette étude devra être revisitée dans le cadre d'une réflexion pré-opérationnelle et devra répondre à cette préoccupation autour de l'école.

Maîtrise foncière Cub

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 4 200 000 €

4.10 Projet Urbain de Cohésion Sociale- volet éducatif

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
 Ville de Cenon

Partenaires associés :
 Collèges, lycées, INSUP,
 FAIRE...

Territoire d'intervention : Cenon



La Ville de Cenon a défini, avec les partenaires locaux, un projet urbain de cohésion sociale avec des orientations pour chacun des volets du PUCS, dont celui de l'éducation. Il s'agit d'en développer chacune des actions.

Objectifs poursuivis

- ▶ Favoriser des parcours éducatifs et de formation ambitieux et diplômants par l'individualisation des parcours, le soutien à des moments-clés et à l'entrée dans les études supérieures.
- ▶ Réduire les inégalités d'origine en favorisant la mixité sociale dans les établissements scolaires, en créant un maillage géographique pour la renforcer et en créant des temps d'accompagnement à la scolarité.
- ▶ Prévenir le décrochage scolaire en définissant des actions adaptées, en améliorant la détection et le suivi des élèves potentiellement décrocheurs.

Résultats attendus (indicateurs)

Mise en place d'actions complémentaires et partenariales.

État d'avancement

Démarrage en 2014.

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2014

Fin d'exécution janvier 2020

5

Développement social

Enfance et Famille

Santé et Vieillessement

Libérer les initiatives citoyennes et économiques

Développer les usages et services numériques

Soutien aux familles et à la parentalité

Territoire d'intervention : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

Enjeux identifiés

- ▶ Présence importante de familles monoparentales en situation sociale difficile.
- ▶ Jeunesse relative de la population générant des besoins spécifiques d'accompagnement vers l'autonomie.
- ▶ Difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- ▶ Persistance d'écart scolaires et de sous-diplomation.

Objectifs poursuivis

- ▶ Renforcer le soutien aux familles monoparentales.
- ▶ Ouvrir l'accès aux loisirs sportifs et à la culture à tous les habitants.
- ▶ Répondre aux besoins de service des familles.

Objectifs opérationnels

- ▶ Coordonner et développer les actions en faveur des familles monoparentales, notamment sur les modes de garde et l'accès à l'emploi.
- ▶ Renforcer les réseaux d'appui aux parents et valoriser les réseaux de pères.

- ▶ Développer les services aux parents et familles à travers l'articulation des modes de garde, l'accès aux activités, notamment en lien avec l'aménagement des rythmes scolaires.
- ▶ Créer des équipements d'accueil et d'éveil enfance et petite enfance.

Typologie d'opérations

- ▶ Appui aux réseaux d'écoute et d'accompagnement des parents.
- ▶ Actions en faveur des familles monoparentales : adaptation des modes de garde (capacités, horaires), accès à la formation, à l'emploi et à l'activité.
- ▶ Favoriser l'implication des parents dans l'éducation à travers le développement de médiation avec les institutions et services publics.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de parents participants aux REAAP.
- ▶ Participation des pères.
- ▶ Fréquentation des équipements.

Partenaires associés : Villes, CAF, collectivités locales et État, centres sociaux et associations ...

5.1

Accueils et gardes d'enfant adaptés aux horaires atypiques

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

SIVU Petite Enfance
 Cenon-Lormont

Partenaires associés :

Villes, Département, CAF,
 PLIE des Hauts-de-Garonne

Territoire d'intervention : Cenon, Lormont



Cenon et Lormont se caractérisent par un taux important de familles monoparentales (14% pour 9% à l'échelle de l'agglomération), un faible taux d'activité féminine, notamment dans les quartiers « politique de la ville » (50 à 55% pour 67% pour l'agglomération) et une forte proportion d'emplois à temps partiel (29% des femmes ayant une activité professionnelle).

Le SIVU a voté un projet de développement de gardes assurées à des heures « atypiques » par des assistantes maternelles et proposées aux familles ayant un enfant de moins de 3 ans. Cette offre nouvelle, à tarification adaptée, offrira aux mères en démarche de retour à l'emploi ou occupant un emploi à des horaires où les modalités d'accueil d'enfant ne sont pas traditionnellement assurées, de disposer d'une solution de garde stable et pérenne.

Objectifs poursuivis

- ▶ Proposer un service nouveau pour répondre à des besoins des familles non couverts.
- ▶ Améliorer l'accès à l'emploi et à l'autonomie financière des femmes.
- ▶ Permettre aux assistantes maternelles du territoire de développer leur activité.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de femmes accédant à l'emploi, notamment celles accompagnées par le PLIE.
- ▶ Fréquentation du service de garde.

État d'avancement

Démarrage prévu fin 2013.



5.2

Création d'un pôle intergénérationnel

Portée : communale

Nature : investissement / fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Cenon

Partenaires associés :

SIVU Petite Enfance Cenon-Lormont, Ville de Cenon, centre social, CAF, Département

Territoire d'intervention : Cenon



Ce projet consiste en la création d'un pôle intergénérationnel et partenarial, dans le haut-Cenon, à destination de l'ensemble des habitants. Dans un même lieu, seront regroupés des services petite enfance (crèche multi-accueil géré par le SIVU, ludothèque gérée par le centre social) et des services aux personnes âgées (lieu de vie et d'animation, géré par le CCAS). Ce lieu d'accueil sera ouvert sur le quartier, il accueillera et permettra l'animation de projets intergénérationnels et culturels innovants.

Objectifs poursuivis

- ▶ Créer et développer du lien social entre les générations et les publics.
- ▶ Changer l'image du vieillissement et redonner à la personne âgée une place de citoyen à part entière, en encourageant la transmission, l'échange et le partage entre générations, en proposant des permanences et des services pour le bien vieillir.
- ▶ Assurer une mixité des services et des publics, relocaliser durablement les services de proximité et mutualiser ainsi les espaces.
- ▶ Favoriser des projets culturels intergénérationnels et participatifs.
- ▶ Maintenir et développer l'offre en matière de modes de garde.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ 1^{er} trimestre 2014 : installation du multi-accueil.
- ▶ 1^{er} trimestre 2016 : installation du lieu de vie des personnes âgées et services de proximité.

État d'avancement

Phase 1 : préparation de l'installation du multi-accueil « La Colline » (phase consultation).

Maîtrise foncière

Ville de Cenon

Calendrier prévisionnel

Année de démarrage : phase 1 > 2014 // phase 2 > 2016

Fin d'exécution : 1^{er} trimestre 2016

Synthèse financière

Dépenses : Travaux d'aménagement structures modulaires multi-accueil (autres travaux et fonctionnement à évaluer)
Coût HT : 254 000 €

Ressources :

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Communes | 100 900 € |
| Organismes publics (CAF) | 153 600 € |
| Total | 254 000 € |

Taux d'intervention :

| | | |
|--------------------------------|------------------|-------------|
| Communes | 100 900 € | 39,7% |
| Organismes publics (CAF) | 153 600 € | 60,5% |
| Total | 254 000 € | 100% |

5.3

Accompagnement et soutien « politique éducative et territoire »

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Les Francas de Gironde

Partenaires associés :

Services jeunesse

des 4 communes, institutions et structures associatives du champ de l'enfance-jeunesse

Territoire d'intervention : Villes du GPV



Depuis de nombreuses années, les communes de la Rive Droite ont largement développé leurs politiques éducatives locales au travers de projets, de contrats, de création de structures, de services, d'organisation des partenariats et des délégations. Chaque commune dispose aujourd'hui d'un important capital en la matière.

A plusieurs reprises, la question du territoire pertinent pour un projet éducatif a été évoquée. Chaque commune reconnaît que le territoire de vie des enfants et des jeunes s'étend et varie. Au-delà des rencontres entre élus et responsables des services des communes concernées, il semble donc pertinent de contribuer à animer la synergie des acteurs éducatifs à l'échelle de la Rive Droite.

Cette démarche débutera par un travail d'inventaire et d'analyse de l'existant, l'identification des points de convergence et de divergence dans les organisations, les projets et les fonctionnements, puis la définition de chantiers à partager. C'est dans une perspective d'animation de ces travaux et de soutien aux collectivités que se situeront les Francas de Gironde qui, par ailleurs, accompagnent déjà plus de 60 communes du département.

Objectifs poursuivis

- ▶ Réaliser un état des lieux sur les modalités de prise en compte de l'enfance et de la jeunesse dans le temps libre, sur la Rive Droite, avec une mise en perspective des éléments de convergence et de divergence entre les différentes organisations retenues.
- ▶ Dans une perspective de convergence éducative, animer une démarche de chantiers partagés mobilisant les acteurs éducatifs du territoire.

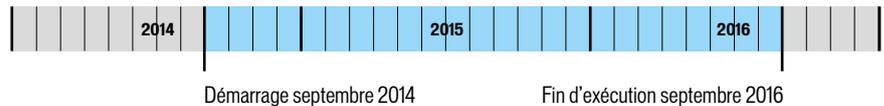
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Mobilisation d'un comité de pilotage autour des travaux préparatoires au lancement de la démarche d'animation et d'accompagnement, associant l'ensemble des communes.
- ▶ Présentation et validation d'un état des lieux et de chantiers à partager aux acteurs éducatifs de la Rive Droite.
- ▶ Mobilisation d'acteurs éducatifs de chaque commune autour des chantiers partagés.

État d'avancement

Non débutée.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : **37 070,83 €**

La Rive Droite en santé

Territoire d'intervention : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

Enjeux identifiés

- › Problèmes de santé et d'accès aux soins relevés par les ateliers Santé-Ville et l'étude CRAES-CRIPS.
- › Développement de pathologies mentales et de mal-être psychologique.
- › Moindre utilisation des droits (CMU) et des actions de prévention (taux de réponse le plus faible de l'agglomération).
- › Vieillesse progressive de la population (taux de personnes de plus de 65 ans supérieur à celui de l'agglomération).

Objectifs poursuivis

- › Soutenir et organiser les actions renforçant la socialisation des plus âgés.
- › Veiller à l'accès aux soins des habitants les plus fragiles.
- › Appuyer les familles et aidants familiaux.
- › Développer les interventions en matière de santé mentale.
- › Assurer une offre de soin accessible à tous, réduire le recours aux urgences.

Objectifs opérationnels

- › Coordonner et articuler les interventions, les partenariats et les dispositifs.
- › Augmenter les interventions en matière de santé mentale.
- › Rendre plus efficace l'éducation à la santé.
- › Organiser les réseaux de soin.

Typologie d'opérations

- › Mise en œuvre des préconisations de l'étude santé.
- › Actions en faveur de la santé mentale et du soutien psychologique.
- › Appui aux actions du Sigas sur le maintien à domicile et l'appui aux aidants.
- › Intégration des besoins des personnes âgées et à mobilité réduite aux programmes immobiliers.
- › Favoriser les actions inter-générationnelles.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Nombre d'actions et d'interventions.
- › Taux de réponse aux actions de prévention.
- › Démographie médicale et indicateurs d'activité.

Partenaires associés : Villes, CPAM, syndicat intercommunal de gestion des actions sociales et Clic, collectivités locales et État, clinique et professionnels de santé.

5.4 Plan de coordination gérontologique

Portée : communale

Nature : investissement
/ fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Lormont et CCAS

Partenaires associés :
Logévie

Territoire d'intervention : Lormont



Sur les 20 375 habitants de Lormont, 4 097 sont âgés de plus de 60 ans (20%) et parmi eux, 3 659 sont retraités. Le soutien et l'accompagnement de ce public passe par la mise en place d'un projet de vie incluant : le lieu de vie, l'intégration dans la cité, la relation aux autres, les différentes formes d'activités socioculturelles, la délivrance de soins...

Afin d'élargir et renforcer une coordination gérontologique entre les partenaires, il s'agit de dresser un état des lieux des structures qui œuvrent à développer une meilleure qualité de vie de la personne âgée et ainsi, d'identifier les besoins en termes de modes d'habitat afin de réfléchir à l'évolution de la résidence pour personnes âgées (RPA) Victor-Hugo, en concertation avec les séniors et les acteurs médico-sociaux.

Objectifs poursuivis

- ▶ Évaluer les besoins des personnes âgées en termes d'habitat.
- ▶ Réfléchir à la refondation de la RPA Victor-Hugo, en tenant compte de l'existant et des besoins exprimés par les partenaires et les résidents.
- ▶ Développer une coordination gérontologique et la synergie entre les acteurs.
- ▶ Écrire une charte partenariale déclinant l'engagement de chacun.

Résultats attendus (indicateurs)

Réalisation d'un nouvel EHPA réunissant certains services en direction des personnes âgées, lieu-ressources identifié des partenaires et du public.

État d'avancement

- ▶ Cahier des charges en cours d'élaboration pour lancer l'audit auprès des partenaires associatifs, institutionnels et des seniors.
- ▶ Négociations en cours avec le bailleur Logévie pour reconstruire l'EHPA.

Maîtrise foncière Logévie

Calendrier prévisionnel



5.5 Implantation d'un centre polyvalent de santé

Portée : intercommunale

Nature : investissement
/ fonctionnement

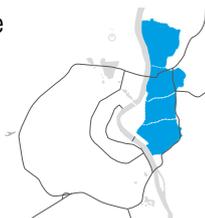
Maitre d'ouvrage :

État, Agence Régionale
de Santé, Ville de Cenon

Partenaires associés :

IREPS, ACSE, CPAM, Département, CHU,
professionnels de santé libéraux

Territoire d'intervention : Cenon - Rive
Droite



À travers l'implantation d'un centre polyvalent de santé, structure parapublique, pertinente et complémentaire des ressources du territoire :

- ▶ Développer une stratégie territoriale de santé et d'accès aux soins pour tous, à l'échelle de la Rive Droite, adaptée aux publics de ce territoire.
- ▶ Renforcer le lien entre acteurs de santé, repérer les publics, les pratiques et les difficultés d'accès aux soins.

Objectifs poursuivis

- ▶ Œuvrer dans le sens de l'OMS pour lequel la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social.
- ▶ Permettre l'accès aux soins, les actions de prévention, l'information et la consolidation des parcours de santé pour les publics du territoire, en particulier les plus défavorisés.
- ▶ Améliorer la prise en charge de leur santé par ces publics, éviter les situations de décrochage et consolider un réseau d'acteurs locaux autour des parcours de soin et de prévention.

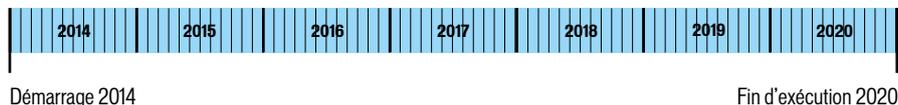
Résultats attendus (indicateurs)

Meilleure prise en charge par les publics les plus défavorisés et/ou isolés de leur santé (statistiques de fréquentation : nombre, âge, catégorie socioprofessionnelle, type de pronostic, etc.).

État d'avancement

Étude de faisabilité en cours.

Calendrier prévisionnel



5.6 Projet Urbain de Cohésion Sociale -volet santé

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Ville de Cenon

Partenaires associés :

CCAS, CPCT, MDSI,
 IREPS, ANPAA, AMI, CLAP...

Territoire d'intervention : Cenon



La Ville de Cenon a défini un Projet Urbain de Cohésion Sociale avec les partenaires locaux. Des orientations ont été définies dans plusieurs volets dont celui de la santé. Il s'agit de développer chacune des actions.

Objectifs poursuivis

- ▶ Développer des actions de lutte contre le stress et le mal-être des publics fragiles en favorisant l'inscription aux activités sportives, en combinant des actions de bien-être avec la garde d'enfant.
- ▶ Favoriser la prévention et le traitement des addictions.
- ▶ Lutter contre les troubles de l'alimentation et la problématique du surpoids.
- ▶ Lutter contre les problématiques de santé liées à la précarisation et l'isolement des personnes âgées.
- ▶ Favoriser la prévention des maladies particulièrement présentes chez les populations les plus en difficulté.
- ▶ Lutter contre les problématiques d'accès aux soins dues à une mauvaise compréhension du système de santé ou à des difficultés linguistiques.

Résultats attendus (indicateurs)

Mise en place d'actions complémentaires et partenariales.

État d'avancement Démarrage en 2014.

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2014

Fin d'exécution janvier 2020

5.7

Médiation médico-sociale

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

INSUP Hauts-de-Garonne

Partenaires associés :

ARS, RFSE, DDCS,

DIRECCTE, PJJ, Préfecture, Pôle Emploi,

CPAM, Région, SRFPH, Département,

MDSI, PLIE, Villes du GPV, d'Ambarès-

et-Lagrange, d'Ambès et de Saint-Loubès,

acteurs du champ médico-social (PRADO,

Samu Social, CLAP, APAFED, Caan'Abus,

GezaRoheim, Maison des femmes, Planning

familial, Promofemmes, foyers de jeunes

travailleurs...)

Territoire d'intervention : GPV

+ rive droite élargie



L'action consiste à :

- ▶ proposer une permanence médico-sociale hebdomadaire afin de faciliter l'accès aux soins et le suivi médical,
- ▶ mettre en place des ateliers collectifs (groupes de parole) destinés à promouvoir la santé,
- ▶ développer un réseau partenarial de proximité afin de diversifier les sources d'information et faciliter les prises en charge en matière de soin.

Objectifs poursuivis

Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des publics démunis et notamment des publics des quartiers prioritaires de la rive droite que l'INSUP accueille en formation, dont 60% de jeunes.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Permanence Médiation médico-sociale (25 % du prévisionnel global).
- ▶ Ateliers collectifs (80% du prévisionnel global).
- ▶ Réseau partenarial de proximité (animation-orientation - 20 à 25 % du nombre des personnes reçues sur la permanence).

État d'avancement

Action annuelle.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût HT : 19 260 €

Ressources :

État10 120 €

Communes5 000 €

Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc.)4 140 €

Total19 260 €

Taux d'intervention :

État 52,5%

Communes 26%

Organismes privés 21,5%

Total 100%

5.8 Implantation d'un pôle de solidarité dans le quartier Génicart

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Conseil général
de la Gironde

Partenaires associés :
CCAS et Ville de Lormont

Territoire d'intervention : Lormont



Ce projet, né de la volonté politique conjointe du Conseil général et de la Ville de Lormont, doit permettre le regroupement dans un même lieu des services de terrain de la solidarité du Conseil général et du Centre Communal d'Action Sociale.

Objectifs poursuivis

- ▶ Offrir au public un seul lieu d'accueil pour tous les services d'action sociale et de santé.
- ▶ Assurer aux usagers une orientation et une prise en charge mieux structurée.
- ▶ Renforcer la collaboration entre les professionnels et les services, améliorer la synergie.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Mutualiser l'offre de service et créer de nouvelles réponses entre les professionnels et les services.
- ▶ Associer les habitants et les usagers à la démarche et au fonctionnement de la structure.

État d'avancement

- ▶ Cahier des charges établi en 2002.
- ▶ Rédaction du projet avec un rendu par le cabinet CIRESE en 2005.
- ▶ Le terrain est en cours d'acquisition.

Maîtrise foncière Conseil général

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2015

Fin d'exécution 2016-2017

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 1 312 109,96 €

5.9 Schéma local de santé

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Bassens

Partenaires associés :

ARS, CRAES, HSEN,
professionnels de santé du territoire,
services municipaux

Territoire d'intervention : Bassens



Afin d'avoir une meilleure lisibilité des actions menées en matière de santé sur l'ensemble du territoire et en cohérence avec les démarches territoriales sanitaires, la Ville de Bassens a souhaité travailler sur l'élaboration d'un schéma local de santé, afin de promouvoir de manière plus efficace et coordonnée, la santé auprès de la population bassenaise. Le concept de Santé a largement évolué, elle n'est plus considérée comme l'absence de maladie mais bien comme un état complet de bien-être physique, mental et social. Il s'agit donc de veiller au bien-être des habitants sur un territoire. Le schéma local de santé de Bassens comporte deux axes majeurs :

- ▶ Favoriser le bien-être des habitants par l'information, la prévention, l'accompagnement et l'orientation en matière de santé.
- ▶ Limiter l'impact des activités humaines sur la santé (santé environnementale).

Objectifs poursuivis

- ▶ Rendre plus lisible l'action santé municipale sur le territoire.
- ▶ Faire ressortir des actions à développer ou à créer.
- ▶ Permettre d'aider à la décision sur les priorités locales de santé.
- ▶ Assurer une cohérence avec les démarches nationales et territoriales en matière de santé.
- ▶ Assurer une cohérence avec les différents dispositifs publics.
- ▶ Coordonner ceux-ci avec l'offre médicale privée.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'actions menées/thématique.
- ▶ Nombre et qualité des partenariats noués.

État d'avancement

Schéma local de santé validé le 10 juillet 2012. En cours de mise en œuvre.

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2012

Fin d'exécution décembre 2025

Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût HT : **6 987,50 €**

5.10

Extension de l'EHPAD Tropayse

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
AASSA

Partenaires associés :
ARS, Ville de Bassens

Territoire d'intervention : Bassens



Implanté à Bassens, au cœur d'un quartier résidentiel, dans un environnement calme et verdoyant, l'EHPAD « Tropayse » a une capacité d'accueil de 49 lits dont 20 habilités à l'aide sociale.

Un projet est en cours d'émergence sur le terrain adjacent, qui appartient à la commune de Bassens, et permettrait de développer l'EHPAD. Cette création pourrait prendre la forme soit d'une unité Alzheimer (PASA), soit d'appartements adaptés, soit d'une unité accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, pour un ou deux jours, permettant de soulager les familles.

Un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) permet d'accueillir en journée les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux. Le PASA est un lieu de vie particulier animé par une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée.

Objectifs poursuivis

- ▶ Prendre en compte les besoins croissants en matière de lieux adaptés pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.
- ▶ Développer un réseau, à l'échelle de l'agglomération, voire du département, de structures de ce type.
- ▶ Développer l'offre.
- ▶ Objectif de santé.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Réalisation des études préalables, programmation.
- ▶ Nombre de lits créés et de personnes accueillies.

État d'avancement Projet à programmer plus précisément.

Maîtrise foncière Ville de Bassens

5.11 Atelier Santé Ville (ASV)

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
CCAS

Partenaires associés :
ACSE, partenaires
locaux...

Territoire d'intervention : Floirac



L'ASV est une démarche et un dispositif, impulsé au niveau national, qui s'appuie sur des dynamiques locales. Il représente le cadre structurant du volet santé de la politique de la ville. L'ASV est un des moyens dont se sont dotées les politiques publiques pour soutenir le développement de programmes de santé publique à l'échelon local, dans le cadre d'une coopération entre l'État et l'échelon communal.

Objectifs poursuivis

- ▶ Améliorer la connaissance de la situation du territoire en matière de santé.
- ▶ Développer le partenariat et le travail en réseau.
- ▶ Favoriser l'accès aux soins et à la prévention.
- ▶ Développer la participation active des habitants dans la réalisation d'actions de santé.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Réalisation d'un diagnostic partagé.
- ▶ Nombre d'actions réalisées, nombre de partenaires mobilisés, nombre de publics bénéficiaires, participation des habitants.

État d'avancement En cours.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2008

Fin d'exécution 2025

Synthèse financière

Dépenses annuelles:

Coût TTC : 43 600 €

Ressources :

État.....12 000 €

Communes.....31 600 €

Total.....43 600 €

Taux d'intervention :

27,5%

72,5%

100%

5.12

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
CCAS

Partenaires associés :
État, Département,
associations...

Territoire d'intervention : Floirac



L'isolement social des personnes âgées est un facteur indéniable de la perte progressive d'autonomie. Les données associatives et statistiques convergent par ailleurs depuis des années pour identifier la solitude comme un catalyseur de toutes les autres formes d'exclusion et comme une dimension majeure de la pauvreté des âgés.

Le projet consiste à créer un groupe de citoyens bénévoles pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Objectifs poursuivis

- ▶ Faire de la lutte contre l'isolement des personnes âgées un axe d'initiative et d'implication citoyenne.
- ▶ Créer des « équipes citoyennes » rattachées à un « opérateur d'équipe ».

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Création d'une équipe de bénévoles citoyens.
- ▶ Rédaction d'une charte et d'un pacte d'engagement.
- ▶ Nombre de personnes identifiées en situation d'isolement sur le territoire.
- ▶ Nombre de personnes accompagnées.

État d'avancement En phase de préparation.

Calendrier prévisionnel

Démarrage : 2014

5. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Libérer les initiatives citoyennes et économiques

Capacitation et initiatives des habitants

Territoire d'intervention : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

Enjeux identifiés

- ▶ Changements sociodémographiques et hétérogénéité sociale : présence croissante de classes moyennes, forte minorité de la population paupérisée, dépendante des aides sociales, vieillissement, difficultés de maîtrise de la langue.
- ▶ Demande de communication de proximité et d'échanges entre habitants.
- ▶ Relative stagnation du mouvement associatif.

Objectifs poursuivis

- ▶ Appuyer les nouvelles formes de structuration de la participation et de l'engagement.
- ▶ Favoriser les initiatives collectives et collaboratives dans la sphère publique comme dans le secteur économique.
- ▶ Développer l'expertise habitante.

Objectifs opérationnels

- ▶ Soutenir les démarches de diffusion de culture et de connaissance favorisant l'engagement.

- ▶ Appuyer les projets d'habitants en lien avec l'économie familiale ou le développement d'activités pouvant entrer dans le champ économique.

Typologie d'opérations

- ▶ Développer des lieux d'information et de débat.
- ▶ Développer les groupements d'achat, échange de services, auto-construction.
- ▶ Renforcer le « pouvoir d'agir » des habitants/usagers dans les projets de renouvellement urbain.

Résultats attendus (indicateurs)

Nombres d'actions et de participants

Partenaires associés : Mouvements associatifs, Villes, centres sociaux, collectifs

5.13

Accompagnement des projets inter-culturels (APIC)

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
CLAP Sud Ouest

Partenaires associés :
Centres sociaux,
MDSI, associations de
proximités, Villes du GPV

Territoire d'intervention : Villes du GPV



Les « Ateliers Pédagogiques InterCulturels » (APIC), s'adressent aux acteurs, de plus en plus confrontés à la diversité culturelle. Ils abordent également la question de la participation citoyenne sous l'angle des démarches participatives.

Objectifs poursuivis

- › Échanges et réflexion sur le dialogue interculturel.
- › Prise de conscience des réalités et processus discriminatoires.
- › Construction de solutions adaptées.
- › Impulsion des projets participatifs à dimension locale.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Une meilleure approche des problématiques d'insertion et d'intégration.
- › La mobilisation des institutions et des acteurs concernés autour de la formation.
- › Une évolution des modalités d'accueil et d'intégration des structures concernées.
- › La construction de partenariats sur les territoires d'intervention.

État d'avancement En cours depuis 2006.

Synthèse financière

| Dépenses annuelles : | Ressources : | Taux d'intervention : |
|-----------------------------|--|-----------------------|
| Coût TTC : 112 500 € | Etat DRJSCS..... 40 000 € | 35,6% |
| | Conseil Général Gironde..... 30 000 € | 26,7% |
| | Conseil Régional Aquitaine..... 17 500 € | 15,6% |
| | Communes : Bordeaux..... 5 000 € | 4,4% |
| | Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc)..... 20 000 € | 17,8% |
| | Total..... 112 500 € | 100% |

5.14

Les Habitants ont la Parole

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

O2Radio, la radio des Hauts-de-Garonne

Partenaires associés :

Associations, collectivités, institutions

Territoire d'intervention : Villes du GPV



O2 Radio, radio associative des Hauts-de-Garonne a pour but de participer à la création et à la consolidation du lien social, en :

- ▶ assurant les communications (associative et institutionnelle)
- ▶ permettant l'expression des habitants des différents quartiers des villes du GPV Rive Droite dans les champs de l'éducation, de la citoyenneté, de la santé, de l'habitat, des mobilités, du cadre de vie, de la promotion des cultures, de la lutte contre les discriminations, du développement économique, de la formation professionnelle et de l'emploi.

Présente sur des quartiers en mutation urbaine, caractérisés par la diversité sociale et culturelle des populations, mais aussi par des difficultés socio-économiques, la radio privilégie les habitants des quartiers prioritaires auxquels elle permet l'expression publique.

Objectifs poursuivis

- ▶ Informer les habitants (journaux et émissions d'information, reportages, actualités, portraits, émissions thématiques musique, sports, économie, etc.).
- ▶ Permettre l'expression et favoriser le débat, notamment auprès des publics des quartiers prioritaires.
- ▶ Faciliter l'expression et valoriser les associations locales.
- ▶ Éducation à la radio et à l'information (ateliers enfants et jeunes).
- ▶ Former aux métiers de l'information et de la radio (stages).
- ▶ Lutter contre toutes les formes de discriminations (émissions dédiées + événementiels : Planète, AOC...).

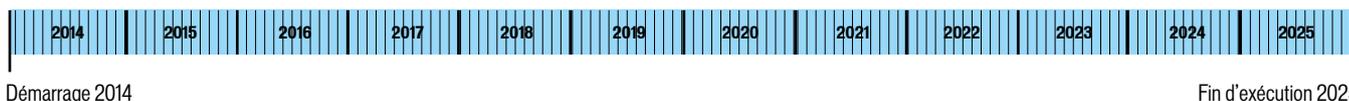
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre, diversité et qualité des émissions.
- ▶ Implication des habitants, notamment des quartiers prioritaires.
- ▶ Nombre d'ateliers et nombre de participants.
- ▶ Nombre d'auditeurs.
- ▶ Nombre de participants aux événements.

État d'avancement

Actions annuelles depuis 1997.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût TTC : **50 367 €**

Ressources :

| | |
|---|-----------------|
| État..... | 17 500 € |
| Communes..... | 5 000 € |
| Organismes publics CNASEA..... | 4 217 € |
| Organismes privés (Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique.)..... | 23 650 € |
| Total | 50 367 € |

Taux d'intervention :

| | |
|--|--------------|
| | 34,7% |
| | 9,9% |
| | 8,4% |
| | 47% |
| | 100% |

5.15

Ateliers rap et accompagnement de projets associatifs

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Bassens

Partenaires associés :

association 2H Prod,
Prado

Territoire d'intervention : Bassens



Depuis plusieurs années, la culture hip hop et urbaine est une revendication forte d'un public large de jeunes âgés de 10 à 30 ans issus des quartiers prioritaires. On note un fort désir d'expression et une nécessité de porter une attention particulière à la parole et au potentiel des jeunes. Cette activité permet aussi de travailler au respect des règles et des consignes du vivre-ensemble et de savoir-être dans les lieux publics et lors des activités, de développer l'initiative des jeunes à monter par eux-mêmes des projets. Les ateliers d'expression artistique et musicale ont débuté par le rap, le slam, la musique. Le projet s'est progressivement étoffé et les disciplines abordées se sont diversifiées. De nombreux projets de jeunes se concrétisent et les objectifs sont atteints de part la forte adhésion et l'intérêt des jeunes aux ateliers mis en place. L'intégration d'un public élargi, féminin notamment, issu de ces quartiers, et d'autres jeunes se met également progressivement en place.

Objectifs poursuivis

- ▶ Valoriser l'expression des jeunes sur des thématiques actuelles par des ateliers rap, slam, musicaux et artistiques.
- ▶ Concrétiser les projets artistiques des jeunes.
- ▶ Valoriser les potentiels de jeunes en situation ponctuelle ou durable d'échec ou de difficultés scolaires.
- ▶ Développer le goût de l'écrit et de l'expression de la langue française.
- ▶ Développer l'expression scénique et faciliter la prise de parole.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Indicateurs d'évaluation : assiduité, mixité, émergence de projets artistiques, concrétisation de deux projets (enregistrement d'un CD).
- ▶ Développement des savoirs de base : évolution des connaissances, niveaux, besoins, nombre de passage sur scène, nombre de projets organisés par les jeunes eux-mêmes.

État d'avancement Action existante, enrichie et renouvelée chaque année , après évaluation.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2014

Fin d'exécution 2025

Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût HT : **7 364 €**

Ressources :

| | |
|------------------------------|----------------|
| État..... | 1500 € |
| Conseil Général Gironde..... | 2500 € |
| Communes..... | 2180 € |
| Organismes publics..... | 1184 € |
| Total | 7 364 € |

Taux d'intervention :

| | |
|------------------------------|-------------|
| État..... | 20,4% |
| Conseil Général Gironde..... | 33,9% |
| Communes..... | 29,6% |
| Organismes publics..... | 16,1% |
| Total | 100% |

5.16

Création d'un équipement d'animation - quartiers nord

Portée : communale

Nature : investissement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Bassens

Territoire

d'intervention :

Bassens



L'ancien centre social situé dans le quartier Prévert-le Moura, déconventionné en 2009 et repris par la Ville de Bassens sous le nom « la Parenthèse », accueille divers services et animations : permanences (médiateurs de proximité, association de médiation familiale, ateliers de français pratique), action PROCCREA menée par l'INSUP, ateliers d'expression artistique.

Deux freins à son action ont été identifiés :

- ▶ Le manque de lisibilité des espaces publics, de leur statut, mais aussi de l'implantation de la Parenthèse, génère des comportements inadaptés et une utilisation incompatible avec des habitations proches et une volonté de quartier apaisé.
- ▶ L'histoire du centre social et surtout sa fermeture a produit un sentiment assez largement partagé de regret de ce que faisait le centre social et de « rejet » de ce que mène la ville à la Parenthèse.

Il est important de lever ces freins et que l'équipement puisse bénéficier d'un véritable projet transversal. Ce projet consiste à démolir puis reconstruire l'équipement existant dans un lieu proche, mais hors du quartier. Le secteur Prévôt adjacent pourrait être une opportunité intéressante.

Objectifs poursuivis

- ▶ Libérer le cœur du quartier et restructurer les espaces publics.
- ▶ Créer un nouveau lieu d'animation avec des locaux adaptés et un projet cohérent et transversal.
- ▶ Favoriser les initiatives citoyennes et de convivialité.
- ▶ Ouvrir le quartier sur l'extérieur, le désenclaver.
- ▶ Développer les projets dans les quartiers, appelés à s'urbaniser.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Formalisation d'un projet d'animation.
- ▶ Nombre de permanences, ateliers, animations menés.
- ▶ Nombre d'habitants du quartier fréquentant ces activités.
- ▶ Nombre de Bassenais extérieurs au quartier fréquentant ces activités.
- ▶ Nombre d'activités / manifestations / moments de convivialité organisés par les habitants.

État d'avancement Étude de faisabilité à lancer.

Maîtrise foncière Cub

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2014

Fin d'exécution décembre 2016

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 540 000 €

5.17

Création en centre- bourg d'espaces intergénérationnels

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
Cub, Ville de Bassens,
Opérateur

**Territoire
d'intervention :** Bassens



Le centre-bourg ancien de Bassens évolue à l'écart des polarités commerciales, mais rassemble l'essentiel des services et équipements publics. Par ailleurs, le renouvellement urbain du Bousquet et l'opération du quartier de la gare offrent au centre-bourg ancien un nouvel intérêt dans l'organisation urbaine et les logiques de fonctionnement du bassin de vie. Le projet de redynamisation commerciale du centre sera complété par la création de deux espaces, l'un pour accueillir les anciens, l'autre pour la tenue de séminaires, réunions, rencontres, à destination des associations, organismes divers, et des entreprises. Ces espaces seraient, le cas échéant, mutualisables. La proximité immédiate du restaurant qui doit être créé apportera un avantage indéniable et facilitera l'organisation de séminaires.

► Surface de l'îlot : 1 200 m² / emprise au sol constructible : 695 m² / SHON maxi développée pour ces salles : 450 m²

Objectifs poursuivis

- Favoriser les lieux intergénérationnels.
- Créer des espaces permettant l'animation du centre-bourg.
- Renforcer l'offre de services du centre-bourg.
- Articulation de l'îlot Paul Bert, de l'îlot Mairie et des espaces publics périphériques par la création d'une éventuelle rue piétonnière.

Résultats attendus (indicateurs)

- Fréquentation des salles, commerces, restaurant et services publics, nombre de séminaires accueillis.

État d'avancement

- Étude de faisabilité réalisée (Cub). Recherche d'opérateurs en cours.
- Démarrage prévisionnel des travaux en 2015.

Maîtrise foncière Cub

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 1 000 000 €

5.18

Square Couvert**Portée :** communale**Nature :** investissement**Maître d'ouvrage :**

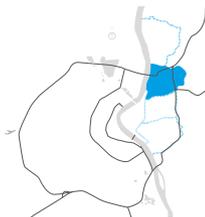
DIDEE

Partenaires associés :

Ville de Lormont

Territoire d'intervention : Haut-Lormont

/ Carriet



Le square couvert a été conçu comme un bâtiment très ouvert et modulable, articulé autour d'un café de quartier central et de kiosques et équipements propices au bien-être et aux actions collectives. Un préau accessible à tous offrirait en permanence aux habitants du quartier des jeux et des activités de détente. La salle principale comprendra :

- ▶ le café du square en son « centre »,
- ▶ un espace de scénographie pour des projections, petits spectacles, expositions,
- ▶ des machines et des jeux reliés aux activités physiques : remise en forme, grands jeux pour enfants, en lien et complémentarité avec ceux du préau. Des kiosques borderont l'ensemble. Ils pourront s'obturer afin d'y tenir certaines activités qui nécessiteront de l'intimité (gymnastique, massages...) ou un traitement sonore isolé (réunions, débats, répétitions...)

Le square couvert reprend la philosophie des jardins publics urbains, lieux de rencontres et d'activités pour tous au cœur des villes.

Objectifs poursuivis

- ▶ Développer un centre d'intérêt collectif, rompre l'isolement, associer les nouvelles générations à l'animation et à la responsabilité sociale du quartier, prendre en compte et valoriser le rôle des jeunes (adolescents et adultes).
- ▶ Reconfigurer l'espace pour y construire le square couvert et son préau attenant et le city-stade à côté.
- ▶ Répondre aux attentes de reconnaissance du quartier, toutes générations confondues.
- ▶ Réfléchir à coupler le square couvert avec des fonctions ouvertes à d'autres acteurs, comme par exemple avec un restaurant collectif, ou avec des actions liées à la santé portées par le CCAS.
- ▶ Faire de ces lieux collectifs des espaces de projets.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Construction du bâtiment.
- ▶ Appropriation du lieu par les habitants du quartier.
- ▶ Appropriation du lieu par les partenaires.

État d'avancement À étudier dans le cadre du PNRU II.

5.20

Équipement multifonctionnel Carriet

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Lormont

**Territoire
d'intervention :** Haut-Lormont / Carriet



L'opportunité d'un équipement multifonctionnel à Carriet, posée dès la 1ère phase du renouvellement urbain, est réaffirmée à l'occasion de l'actualisation du plan guide. L'étude du cabinet ARCUS, comme le diagnostic initial, soulignaient les difficultés rencontrées à Carriet. Parmi elles, l'absence de dynamique sociale, la fragilité de la vie associative et la disparition ou l'obsolescence de certains services collectifs. S'appuyant sur ces constats et sur le recensement des besoins identifiés localement, il est préconisé, dans la continuité de l'orientation multifonctionnelle initiale, le développement d'une offre tous publics et notamment à destination des personnes âgées, du public jeune et des nouveaux habitants et actifs non résidents, dont les étudiants du CFA pharmacie.

La thématique de la santé et du bien-être apparaît, au regard de ce diagnostic préliminaire, comme transversale. Elle renvoie directement à plusieurs projets actuellement à l'étude ainsi qu'à des pratiques existantes de longue date sur Carriet et recouvre également une dimension intergénérationnelle que la Ville de Lormont souhaite conforter.

Objectifs poursuivis

- ▶ Conforter une approche multifonctionnelle et intergénérationnelle.
- ▶ Développer les complémentarités existantes sur la thématique santé et bien-être.
- ▶ Offrir une cohérence et une attractivité globale à plusieurs projets à l'étude en développant des lieux performants.
- ▶ Favoriser le brassage des publics par un dispositif global qui s'adresse à tous, résidents ou non, anciens et nouveaux.
- ▶ Connecter les différentes ressources du territoire en termes d'investissement public.
- ▶ Organiser des complémentarités avec les équipements existants et notamment les pôles éducatifs.
- ▶ Faciliter les usages en développant la mobilité des usagers vers l'équipement.
- ▶ S'appuyer sur le tramway comme facteur d'attractivité supplémentaire.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Création de l'équipement.
- ▶ Renforcement du lien social et de la convivialité.
- ▶ Fréquentation et taux d'activité.

État d'avancement

- ▶ Programmation définie au stade de pré-faisabilité.
- ▶ En cours d'approfondissement.

5.21

Point d'information et de médiation multiservices (PIMMS)

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
PIMMS

Partenaires associés :

Ville de Cenon, SNCF, Kéolis, La Poste, EDF, État

Territoire d'intervention : Cenon



Objectifs poursuivis

- › Être une interface avec les institutions publiques ou les entreprises partenaires délivrant des prestations.
- › Orienter les usagers et les aider à effectuer leurs démarches.
- › Favoriser l'autonomie des habitants dans l'utilisation des services publics.
- › Renforcer la cohésion sociale.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Nombre de personnes accueillies.
- › Nombre de démarches effectuées.
- › Actions mises en place pour favoriser la médiation sociale.

État d'avancement Le PIMMS de Cenon a été créé fin 2010.

Le PIMMS de Cenon a été créé fin 2010. Il s'agit d'une association composée de la Ville de Cenon et d'opérateurs assurant des missions de service public (Kéolis, SNCF, La Poste, EDF). Le PIMMS vise à créer un nouveau lien avec la population afin de faciliter son accès aux services publics dans un objectif fort de proximité et de lien social.

5.22

Auto-réhabilitation accompagnée

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

CCAS de Lormont
et association

Compagnons Bâtisseurs

Partenaires associés :

Région, Département, CAF, Cub, Villes,
CCAS, bailleurs sociaux (Domofrance,
Gironde Habitat, Aquitanis), FSL, Lyonnaise
des Eaux, EDF, Régie de Quartier, MDSI
Association DIDEE, Délégué du Préfet, DDTM

Territoire d'intervention : Lormont



L'atelier de quartier c'est un geste technique, un accompagnement pédagogique, un projet collectif et territorial et une action qui permet de mieux vivre chez soi et dans son quartier. Le projet accompagne 15 ménages par an pendant 3 ans. Public cible : ménages en difficulté à faibles revenus, titulaires des minima sociaux (RSA, ASS, AAH), travailleurs et retraités pauvres, locataires du parc public (prioritaires) et du parc privé en lien avec le projet OPAH-RU (voir fiche ville habitée). Le logement peut constituer un outil pour travailler le lien et l'insertion sociale. Les travaux réalisés concernent l'entretien et les réparations locatives, l'embellissement, l'aménagement et l'agencement. Cette action est menée avec trois niveaux d'animation et de suivi : le comité de pilotage, le comité opérationnel et le comité technique de suivi.

Objectifs poursuivis

- ▶ Maintenir les ménages dans leur logement.
- ▶ Remobiliser les ménages.
- ▶ Soutenir les ménages dans leurs fonctions parentales.
- ▶ Favoriser le lien social par la mobilisation des ménages autour du logement.
- ▶ Lutter contre la précarité énergétique.
- ▶ Renforcer les actions d'insertion.
- ▶ Sensibiliser les ménages aux interactions Habitat/Santé.
- ▶ Créer une outillthèque ouverte à tous les Lormontais, gérée par la Régie de Quartier (création d'un emploi).

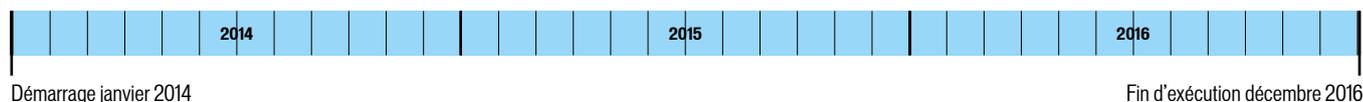
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Atteinte un meilleur confort de vie.
- ▶ Redynamisation sociale.
- ▶ Valorisation du lieu de vie.
- ▶ Accompagnement technique et social dans la réfection et l'investissement du logement.
- ▶ Revalorisation de l'estime de soi.

État d'avancement

4^e trimestre 2013 : mise en place du travail préparatoire : rencontre des différents partenaires, repérage des ménages potentiels, création des outils de communication internes et externes, recherche d'un local pour l'outilthèque.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

| Dépenses : | Ressources : | Taux d'intervention : |
|-----------------------------|--|-----------------------|
| Coût TTC : 303 145 € | Conseil Général Gironde..... 60 958 € | 20% |
| | Conseil Régional Aquitaine..... 12 000 € | 4% |
| | Communauté Urbaine de Bordeaux..... 30 000 € | 10% |
| | Communes : Ville + CCAS..... 120 000 € | 40% |
| | Organismes publics : CAF..... 36 000 € | 12% |
| | Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc)..... 45 000 € | 15% |
| | Total..... 303 958 € | 100% |

5.23

Préfiguration d'un pôle des métiers d'art et de l'artisanat

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Association MéliMélart

Partenaires associés :

Cub, Hauts-de-Garonne développement,
Chambre des Métiers, Ville de Cenon

Territoire d'intervention : Haut-Cenon



Mutation d'une manifestation annuelle, le salon des métiers d'art organisé depuis plusieurs années par l'association Hauts-de-Garonne développement sur Cenon, vers un pôle d'activités permanent de ces métiers. Grâce à ces salons, les artisans d'art se sont regroupés et ont créé une association MéliMélart pour mieux structurer leurs activités.

Objectifs poursuivis

- ▶ Disposer d'un local adapté pour apporter une vitrine aux artisans d'art de MéliMélart.
- ▶ Créer une complémentarité entre les artisans d'art.
- ▶ Créer du lien social.
- ▶ Servir de test à la mise en place d'un pôle d'artisans d'art avec l'association MéliMélart.

Résultats attendus (indicateurs)

Occupation du local, fréquentation, impact sur l'image du quartier, retombées pour MéliMélart en termes de notoriété.

État d'avancement

En attente du retour de la Cub sur le conventionnement du local.

Maîtrise foncière

Cub

5.24

Réhabilitation et extension du centre social du Haut-Floirac

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Ville de Floirac

Partenaires associés :

CAF, État, centre social

Territoire d'intervention : Haut-Floirac/
Dravemont



Le centre social constitue un équipement majeur d'insertion et de lien social dans le quartier Dravemont. Son architecture est aujourd'hui vétuste et l'équipe du centre aurait besoin de locaux plus importants de manière à développer son activité. En conséquence, il est indispensable, dans le cadre de la mise en œuvre du projet urbain sur le quartier Dravemont de réhabiliter le centre social et de réaliser un doublement de sa surface (de 250 à 500 m²).

Objectifs poursuivis

- ▶ Conforter l'importance et la place du centre social au sein du quartier Dravemont.
- ▶ Poursuivre et consolider le travail d'animation et de régulation sociale du quartier effectué par cette structure.
- ▶ Organiser à l'échelle du quartier renouvelé de Dravemont un réseau d'équipements publics de qualité.

Résultats attendus (indicateurs)

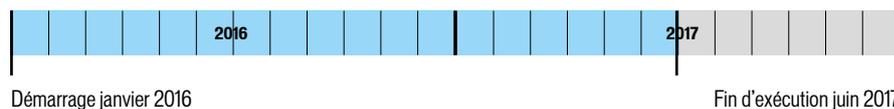
- ▶ Fréquentation du centre.
- ▶ Nombre d'activités développées.

État d'avancement

Ce projet avait été ciblé dans le cadre de l'étude préalable au renouvellement urbain du quartier. Reste à conforter sa mise en œuvre par l'établissement d'un programme, puis d'une étude de maîtrise d'œuvre.

Maîtrise foncière Ville de Floirac.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 1 200 000 €

5.25

Participation des habitants

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Ville de Floirac

Partenaires associés :

Bailleurs, centres sociaux, Groupe relais habitants...

Territoire d'intervention : Floirac



Objectifs poursuivis

Informier, accompagner et rendre les habitants, acteurs de l'évolution de la ville.

Résultats attendus (indicateurs)

Nombre d'ateliers de concertation, de réunions publiques, de diagnostics en marchant, de journaux ACTU, d'événementiels.

État d'avancement En cours.

Depuis 2006, la Ville de Floirac s'est engagée dans des actions de communication et de participation des habitants en relation avec le projet de rénovation urbaine de la ville. Par la suite, cette démarche s'est étendue, tout d'abord dans les quartiers en politique de la ville, puis à l'ensemble de la ville. Plusieurs outils sont développés : des ateliers de concertation « rencontres citoyennes » ; des diagnostics en marchant, des réunions publiques, un journal spécifique dédié aux projets urbains de la ville et à leur accompagnement. Des événementiels sont réalisés également sur la ville en co-construction avec le tissu associatif local notamment « Jour de fête ». Cette manifestation change de thème chaque année.

5.26

Une épicerie solidaire à Libération

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
CCAS du Bas-Floirac

Partenaires associés :
Ville de Floirac

Territoire d'intervention : Bas-Floirac/
Libération



L'épicerie solidaire vise à améliorer l'aide alimentaire réalisée par le CCAS. Son implantation sera réalisée dans la plaine de Floirac, à proximité des quartiers en rénovation urbaine.

L'ambition d'une offre alimentaire participative, aussi proche que possible des circuits de consommation traditionnels, est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable. Il s'agit de dépasser la chronicité de l'aide ponctuelle qui entretient une forme de passivité de l'usager et de réfléchir à une organisation qui engage le bénéficiaire dans une participation qui lui permettra de retrouver un statut de consommateur actif. L'épicerie s'inscrit dans une action solidaire plus vaste : elle est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, aidant les personnes à retrouver ou à renforcer l'estime de soi et l'envie de se tourner vers le monde extérieur. Elle sera le lieu de nombreuses activités pour donner à chacun la conscience de sa valeur et de ses compétences : ateliers de cuisine, ateliers d'esthétique, ateliers enfants-parents, etc.

Objectifs poursuivis

- ▶ Développer une offre alimentaire participative.
- ▶ Être un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges.
- ▶ Développer ou renforcer l'estime de soi.
- ▶ Renforcer le lien social et la confiance des bénéficiaires par le biais d'activités variées.

Résultats attendus (indicateurs)

Évaluation régulière des actions : nombre de bénéficiaires, des participants aux activités, enquête qualitative.

État d'avancement

Le projet entre dans sa phase opérationnelle. Le recrutement d'une chargée de mission permettra de définir précisément les contours de l'action et de proposer un budget prévisionnel.

Développement des services et usages numériques

Territoire d'intervention : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

Enjeux identifiés

À la suite du projet de plateforme d'innovation numérique et sociale (PINS) porté par le GPV Rive Droite depuis 2009, il apparaît essentiel de fournir aux habitants et acteurs de la Rive Droite un ensemble d'outils et de ressources numériques facilitant l'appropriation du territoire et de son fonctionnement et permettant de libérer leurs initiatives. Cette « boîte à outils numériques » aurait vocation à renseigner, orienter, relier les habitants et les acteurs publics.

Objectifs poursuivis

- ▶ Faciliter la connaissance du territoire et de ses acteurs,
- ▶ Développer l'implication des habitants dans les processus de consultation et de co-gestion,
- ▶ Encourager les collaborations dans le portage des projets numériques,
- ▶ Améliorer la circulation d'informations entre les acteurs.

Objectifs opérationnels

- ▶ Plateforme mutualisée de services aux habitants sur le modèle de la PINS (services, ressources numériques et animation).

- ▶ Développement d'outils collaboratifs à destination du tissu économique.

Typologie d'opérations

- ▶ Réseau des acteurs institutionnels impliqués dans les projets numériques.
- ▶ Appels à projets dans le cadre de la plateforme HLM (Habitants, Lieux et Mémoires) portée par le GPV.
- ▶ Mise en œuvre d'actions coordonnées des acteurs numériques.
- ▶ Création d'un comité d'évaluation et de suivi (CES) chargé d'évaluer les actions.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmentation des projets numériques des communes.
- ▶ Création d'entreprises et d'emplois.
- ▶ Augmentation des usages et montée en expertise des publics.
- ▶ Rapport du CES.

Partenaires associés : Villes, Cub, Département, Région, État, acteurs du numérique

5.27

Plateforme HLM (Habitants, Lieux et Mémoires)

Portée : intercommunale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
GPV Rive Droite

Partenaires associés :

Villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac,
Cub, Département, associations

Territoire d'intervention : Villes du GPV



HLM est une plateforme numérique participative visant à décrire le territoire de la Rive Droite en y associant les habitants et les usagers. Il s'agit d'un site Internet contributif dans lequel chacun peut déposer ses archives, documents, textes, images documentant l'histoire, le patrimoine et les lieux du territoire.

Objectifs poursuivis

- ▶ Développer les usages numériques.
- ▶ Initier des collaborations entre les structures porteuses de projets documentaires et les habitants.
- ▶ Documenter l'histoire et le patrimoine du territoire.
- ▶ Offrir aux médiathèques, espaces publics numériques, centres d'animation ou centres sociaux, sociétés historiques locales ou aux habitants un moyen de diffusion de leurs productions.
- ▶ Faciliter l'appropriation du territoire par ses nouveaux habitants en leur offrant un ensemble de ressources documentaires.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Quantification des contributeurs.
- ▶ Nombre d'actions coordonnées par les partenaires.
- ▶ Respect des programmes élaborés par le comité éditorial.

État d'avancement

Lancement de la consultation début 2014 avec choix du prestataire.
Animation de la plateforme à compter du second trimestre 2014.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût TTC : **66 000 €**

Ressources :

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Conseil Général Gironde..... | 15 000 € |
| Communauté Urbaine de Bordeaux..... | 15 000 € |
| Communes..... | 6 000 € |
| Fonds Européens (FEDER, FSE)..... | 30 000 € |
| Total..... | 66 000 € |

Taux d'intervention :

| |
|-------------|
| 23% |
| 23% |
| 9% |
| 45% |
| 100% |

5.28

Espace numérique de travail (ENT)

Portée : communale

Nature : investissement/fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Groupement de commandes (Bassens, Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Villenave-d'Ornon)



Partenaires associés :

Communes du groupement et DSDEN

Territoire d'intervention : Bassens

Après création du groupement d'achat et convention entre 9 communes de la Cub et la direction académique des services de l'Éducation Nationale, un prestataire a été choisi pour accompagner la mise en place de l'Espace Numérique de Travail : ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire. L'ENT permet trois usages :

- ▶ pédagogique dans le temps scolaire (usage collectif ou individuel),
- ▶ de relation famille-mairie-école (ressources partagées et messagerie sécurisée),
- ▶ de relation mairie-école (demande de travaux, budget, compte-rendu du conseil d'école).

Objectifs poursuivis

- ▶ Aménager durablement le territoire.
- ▶ Rapprocher les besoins des individus d'une société évolutive.
- ▶ Éduquer aux usages d'Internet et assurer une médiation numérique.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Utilisation facilitée de l'ENT et meilleure connaissance des risques liés à Internet.
- ▶ Amélioration des relations mairie-administrés.
- ▶ Accessibilité numérique.

Indicateurs : création de l'ENT, fréquentation, questionnaire de satisfaction...

État d'avancement

- ▶ En phase test depuis avril 2013.
- ▶ Déploiement à partir de 2014, utilisation complète dès septembre 2014.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

| | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| Dépenses : | Ressources : | Taux d'intervention : |
| Coût TTC : 16 850,87 € | Communes 16 850,87 € | 100% |
| | Total 16 850,87 € | 100% |

5.29

Un espace public numérique à la médiathèque

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Bassens

**Territoire
d'intervention :**

Bassens



La Ville de Bassens s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur du développement des technologies de l'information et de la communication via l'élaboration (en cours) de son projet numérique de territoire. Dans le cadre de l'extension de la médiathèque, un espace public numérique a été créé et une demande de labellisation NetPublic a été faite. L'EPN est un lieu ouvert au public à vocation non lucrative, proposant un accompagnement individuel et collectif en vue de favoriser l'accès à Internet et au multimédia. Les ateliers informatiques en cours depuis 2011 sur la commune ont désormais repris dans la cadre de l'EPN.

Objectifs poursuivis

- ▶ Aménager durablement le territoire.
- ▶ Rapprocher les besoins des individus d'une société évolutive.
- ▶ Éduquer aux usages d'Internet et assurer une médiation numérique.
- ▶ Développer l'éducation aux médias.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Développer les usages numériques auprès de tous les publics.
- ▶ Lutter contre la fracture numérique.

Indicateurs : mise en place de l'EPN, taux de fréquentation, bilan d'évaluation.

État d'avancement

Extension de la médiathèque, dont EPN, inaugurée le 9 novembre 2013.
Médiathécaire-animateur numérique et culturel recruté le 1^{er} octobre 2013.

Calendrier prévisionnel



Démarrage septembre 2013

Fin d'exécution décembre 2025

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 450 728,15 €

Ressources :

État 6 948,41 €

Conseil Général Gironde 77 560,23 €

Communes 366 219,52 €

Total 450 728,15 €

Taux d'intervention :

1,5%

17,2%

81,3%

100%

5.30 Projet Numérique de Territoire de Bassens

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Bassens

Partenaires associés :
Médias-Cité

Territoire d'intervention : Bassens



La question du numérique est véritablement transversale, une approche globale s'avère donc nécessaire dans un souci de cohérence et de lisibilité. C'est pourquoi la Ville de Bassens a engagé une vaste réflexion sur cette thématique. L'objectif est de recenser tous les projets en cours ou à venir dans ce domaine, de développer et d'initier de nouvelles actions afin d'aboutir à la formalisation d'un véritable projet numérique de territoire (PNT) d'ici 2014. Les expérimentations lancées durant la formalisation pourront permettre de déboucher sur des opérations ou actions pérennes. Pour ce faire, la Ville a sollicité l'association Médias-Cité, centre de ressources pour les usages du multimédia spécialisé dans l'appui aux territoires. Une des actions nouvelles pourra être l'équipement de la mairie en salle de visioconférences.

Objectifs poursuivis

- ▶ Aménager durablement le territoire.
- ▶ Assurer une médiation numérique.
- ▶ Développer des actions de prévention santé.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Développer les usages numériques.
- ▶ Renforcer l'accessibilité au numérique.
- ▶ Lutter contre la fracture numérique.

État d'avancement

Formalisation du PNT (arborescences) en cours, lancement des expérimentations à partir de l'automne 2013.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût annuel (au démarrage)
TTC : **160 044 €**

Ressources :

État 2 740 €
Conseil Général Gironde 2 000 €
Communes 155 304 €
Total 160 044 €

Taux d'intervention :



5.31

Espace public numérique de communautés

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Cenon

Partenaires associés :
Associatifs (UTSF, Aide Informatique),
Cyber-base, Centre Social La Colline

Territoire d'intervention : Cenon



Il s'agit de créer un espace public numérique de transition au sein d'une association.

Objectifs poursuivis

- ▶ Identifier dans la communauté associative les personnes en difficulté sur les usages du numérique.
- ▶ Les accompagner dans les locaux associatifs, puis les guider vers les dispositifs et lieux ressources de la commune.
- ▶ Assister, compléter et finaliser un transfert de compétence.
- ▶ Faciliter le lien social.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de personnes accompagnées.
- ▶ Nombre d'utilisateurs et fréquentation des sites des partenaires ressources, notamment Cyber-base et centre social.

État d'avancement

- ▶ Aménagement des locaux en cours de finalisation.
- ▶ Réhabilitation et fourniture de matériel informatique.
- ▶ Mise en place d'un programme d'accompagnement des futurs animateurs du dispositif associatif par l'équipe de la Cyber-base.

5.32 opération Web et mobilité

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Cenon

**Territoire
d'intervention :** Cenon



Il s'agit de développer et de diffuser un outil permettant à tous d'avoir accès, en mobilité, à des contenus multimédia par l'utilisation de la géolocalisation, de la reconnaissance de forme et de la réalité augmentée.

Cet outil serait à destination des scolaires, administrés, habitants. Les contenus auront des vocations pédagogiques, culturels, artistiques, environnementales ou d'information.

Objectifs poursuivis

- ▶ Proposer un système intégré de contenus variés regroupés par thématique.
- ▶ Créer une banque de contenus en intégrant notamment le milieu scolaire dans la conception de certains contenus.
- ▶ Proposer un accompagnement à cette création et à l'utilisation du dispositif.
- ▶ Valoriser le territoire communal.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Diversité des contenus proposés.
- ▶ Quantification des téléchargements et connexions.

État d'avancement En phase d'élaboration.

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2013

Fin d'exécution décembre 2015

Synthèse financière

Dépenses (estimation) :

Coût HT : 50 000 €

5.33

Développement de l'observatoire social local

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Ville de Cenon

Partenaires associés :

Institutions partenaires telles CAF, Cub, INSEE

Territoire d'intervention : Cenon



Objectifs poursuivis

- ▶ Combiner validité et efficacité de la production et de la diffusion de savoirs au service des politiques locales.
- ▶ Acquérir des connaissances communes et plurielles pouvant bénéficier aux usagers.
- ▶ Optimiser l'action publique en cherchant à limiter les dépenses tout en augmentant la performance et la complémentarité des actions, en passant notamment par une meilleure connaissance des besoins des populations diversifiées socio-culturellement.

Résultats attendus (indicateurs)

Production des rapports et synthèses des données produites par l'observatoire.

État d'avancement Démarrage en 2014

Le projet consiste à développer un outil-dispositif d'analyse qualitative et quantitative continue du territoire communal, contribuant à la régulation, par l'échange d'information entre partenaires et à la prise de décision publique.

5.34

Convergence numérique et services publics

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Cenon

**Territoire
d'intervention :** Cenon



Le projet consiste à renforcer l'intégration des usages du numérique dans la relation entre la population et la collectivité par le développement et la création de nouveaux usages, par l'appropriation des usages numériques par l'ensemble des acteurs, en complément de la prise en compte de la qualité des réseaux et de l'e-inclusion.

Objectifs poursuivis

- ▶ Renforcer le lien entre les acteurs.
- ▶ Renforcer la qualité du service rendu à la population.
- ▶ Valoriser l'action des services publics et l'identité communale notamment sur ces usages et outils numériques.
- ▶ Renforcer la confiance dans la relation habitants/collectivité.
- ▶ Favoriser la libération des données publiques et l'émergence de leur utilisation.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Créations de nouveaux services.
- ▶ Amélioration de l'accès à l'information.
- ▶ Amélioration de la sécurité de l'information.

État d'avancement En cours.

5.35

Projet numérique du centre social la Colline

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Association La Colline

Partenaires associés :
Ville de Cenon

Territoire d'intervention : Cenon



Dans le cadre d'opérations de réaménagement urbain, l'association « La Colline » s'installe fin 2013 dans de nouveaux locaux mis à disposition par la Ville. Ceux-ci offrent des fonctionnalités différentes et l'association en a saisi l'occasion de se réinterroger sur son fonctionnement, ses méthodologies et les modalités de mise en œuvre de son projet global en proposant le développement des usages numériques dans son action. De nouveaux outils sont ainsi mis à disposition des habitants en complémentarité et cohérence avec les usages numériques proposés sur le territoire cenonnais.

Objectifs poursuivis

- ▶ Rendre les nouvelles technologies accessibles à tous.
- ▶ Réduire la fracture numérique en jouant sur l'échange des savoirs.
- ▶ Organiser et accompagner des apprentissages adaptés.
- ▶ Donner des bases nécessaires à l'autonomie en matière de recherche d'informations, de démarches, d'activités créatives.
- ▶ Permettre dans la durée l'évolution des pratiques, des outils et leur renouvellement.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Publics touchés par les différentes actions (qualitatif et quantitatif).
- ▶ Nombre et typologie des actions nouvelles.

État d'avancement

- ▶ Réouverture du centre : automne 2013.
- ▶ Mise disposition des outils et lancement des actions.

5.36

Maquette numérique 3D

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

GPV Rive Droite

Partenaires associés :

Villes du GPV, Cub,
bailleurs, promoteurs,
ANRU, CDC



Territoire d'intervention : Villes du GPV

Le GPV développe depuis 2012 une maquette numérique 3D du territoire permettant de présenter les projets urbains en cours ou à venir et de mettre en valeur les atouts de la Rive Droite en termes d'habitat, d'accessibilité, d'équipements et de paysage. À destination des acteurs du territoire pour un usage en réunion publique ou en jury de concours, la maquette existera en 2014 en version web pour un usage « grand public ». Les partenaires (Cub pour le socle, bailleurs et villes pour les données 3D et informations) contribuent chaque année à enrichir et mettre à jour les données.

Objectifs poursuivis

- › Présenter les projets urbains réalisés en cours ou à venir dans un environnement numérique réaliste.
- › Développer un mode de représentation du territoire innovant.
- › Rendre le territoire attractif.
- › Aider à la prise de décision publique.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Meilleure connaissance du territoire et des projets (étude qualitative).
- › Diffusion et usages de la maquette 3D (espaces publics, réunions publiques, sur le web).
- › Appropriation par les partenaires (enrichissement des données et utilisation de la maquette).

État d'avancement

- › 2011 : consultation et choix du prestataire.
- › 2012-2013 : maquette version 1 (desktop).
- › 2013-2014 : maquette version 2 (desktop et web).
- › Années suivantes : enrichissement et mises à jour.



6

Lutte contre la délinquance et tranquillité publique

Prévention de la délinquance et tranquillité publique

Territoire d'intervention : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

Enjeux identifiés

- › Territoire inclus en zone de sécurité prioritaire et depuis, constat d'une baisse des faits de délinquance relevés.
- › Distance entre certains habitants et les institutions.
- › Question de la présence de la police nationale : effectifs, modes d'intervention et complémentarité avec les polices municipales.
- › Incertitudes relatives à l'articulation entre les modes de prévention, la justice de proximité et les alternatives à l'emprisonnement.

Objectifs poursuivis

- › Poursuivre le mouvement de diminution des faits de délinquance.
- › Articuler prévention primaire (sociabilisation, accès aux loisirs, à la culture, réussite éducative) et prévention secondaire (mesures éducatives et suivi).
- › Poursuivre l'intégration des apports de la prévention situationnelle dans le renouvellement urbain et l'aménagement des espaces publics.
- › Poursuivre le travail de coopération sur les alternatives à l'emprisonnement.

- › Améliorer les rapports police-population.
- › Développer une réponse juridico-judiciaire rapide et de proximité.

Objectifs opérationnels

- › Coordonner et articuler les interventions, les partenariats et les dispositifs.
- › Appuyer la Maison de la Justice et du Droit (MJD).
- › Faire dialoguer police, justice, population en organisant des rencontres d'information/débat.

Typologie d'opérations

- › Actions de sécurité dans le cadre de la ZSP.
- › Observatoire des relations police-population

Résultats attendus (indicateurs)

- › Relevés de faits de délinquance, activité MJD et Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Partenaires associés : État (police nationale, justice, DRDJSCS, DDS, Éducation nationale), Villes, clubs de prévention, associations...

6.1 Coordination d'un CLSPD renforcé et dynamique

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Bassens

Partenaires associés :
Police nationale,
Préfecture, Justice (SPIP et services de
procureur), prévention spécialisées, réseau
de médiation, MDSI, CCAS, bailleurs sociaux

Territoire d'intervention : Bassens



Les instances du CLSPD, précisées et réactivées en 2008, sont déclinées ainsi :

- ▶ cellules d'urgence, convocables sous 48h,
- ▶ cellules de veille réunies toutes les 6 à 8 semaines,
- ▶ groupes thématiques,
- ▶ comités de pilotage une fois par an.

Cette coordination inscrit tous les acteurs de la prévention, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de l'action sociale, ainsi que les forces de l'ordre dans une logique de partenariat dynamique, avec des échanges réguliers et nominatifs. Pour chaque situation, tous les aspects sont abordés et présentés à l'ensemble des acteurs qui s'inscrivent dans un travail concerté et apportent des réponses graduées, complémentaires, dans le respect de leurs compétences. Ce travail est alimenté par la présence et l'action sur le terrain d'un médiateur de proximité en adulte-relais.

Deux protocoles sont en cours de signature : l'un avec la police nationale, l'autre avec les services de justice. Ils visent à mieux définir les périmètres d'action, à définir et augmenter les échanges d'information et à faciliter la prévention et la prévention de la récidive.

Objectifs poursuivis

- ▶ Diminuer le sentiment d'insécurité.
- ▶ Développer la prévention et la citoyenneté.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Apporter des réponses adaptées à chaque situation.
- ▶ Mettre l'habitant au cœur de son parcours.
- ▶ Faire baisser le sentiment d'insécurité.
- ▶ Encourager le dépôt de plaintes.
- ▶ Travailler de manière concertée pour améliorer le taux d'élucidation des affaires et la résolution alternative des conflits.
- ▶ Accompagner les mesures de réparation ou d'alternative à la condamnation.

État d'avancement En cours.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût annuel TTC :
34 280,26 €

Ressources :

État17 591,00 €
Communes16 689,26 €
Total34 280,26 €

Taux d'intervention :

| |
|-------|
| 51,3% |
| 48,7% |
| 100% |

6.2 Coordination d'un CLSPD renforcé

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Ville de Lormont

Partenaires associés :

Police nationale,
Préfecture, Justice,
prévention spécialisée, réseau de médiation,
MDSI, CCAS, bailleurs sociaux, multiples
acteurs locaux...

Territoire d'intervention : Lormont



Le conseil local de prévention de la délinquance de Lormont a 29 ans d'existence ininterrompue. Il rassemble de nombreux partenaires concernés par les questions de « tranquillité publique et de prévention ». Ses actions concernent les opérations de renouvellement urbain, la politique éducative, les politiques sociales et d'insertion, la lutte contre les risques liés aux consommations de produits psycho-actifs, la lutte contre les trafics, l'appui à la Maison de la Justice et du Droit, le soutien au dispositif des correspondants de nuit...

Différentes instances constituent le cadre de concertation permettant l'impulsion des projets :

- ▶ Une séance plénière annuelle (comité de pilotage)
- ▶ Un conseil local restreint trimestriel (cellule d'impulsion et de réactivité)
- ▶ Une cellule de veille mensuelle (cellule de proposition et de veille des territoires)
- ▶ Une cellule d'accompagnement des difficultés particulières
- ▶ Des commissions thématiques
- ▶ Note d'ambiance (Mise en forme et valorisation des remontées de terrain)

Objectifs poursuivis

- ▶ Miser sur la médiation sociale pour améliorer le partage de l'espace public, et faire diminuer le sentiment d'insécurité.
- ▶ Travailler sur l'image de la ville.
- ▶ Prévenir les violences intrafamiliales, renforcer l'accueil des victimes et favoriser l'accès aux droits.
- ▶ Prévenir la récidive et faciliter l'accueil des peines alternatives à l'incarcération.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Apporter des réponses adaptées à chaque situation.
- ▶ Mettre l'habitant au cœur de nos dispositifs.
- ▶ Faire baisser le sentiment d'insécurité généré par les perturbations liées au renouvellement urbain.

État d'avancement En cours.

6.3 Projet Urbain de Cohésion Sociale- volet sécurité

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Cenon

Partenaires associés :
CLSPD

Territoire d'intervention : Cenon



La Ville de Cenon a défini un projet urbain de cohésion sociale avec les partenaires locaux. Des orientations ont été définies dans plusieurs volets dont celui de la sécurité, de la prévention de la délinquance et du soutien aux victimes. Il s'agit de développer chacune des actions.

Objectifs poursuivis

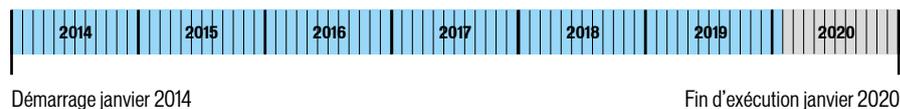
- › Lutter contre les incivilités scolaires et les conflits entre jeunes.
- › Favoriser la sollicitation de la police par les victimes.
- › Favoriser l'accès à la justice pour les victimes.
- › Mener une réflexion collective autour de la lutte contre les discriminations.

Résultats attendus (indicateurs)

Mise en place d'actions complémentaires et partenariales.

État d'avancement Démarrage en 2014.

Calendrier prévisionnel



6.4 CLSPD- dynamisation du lien social

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Floirac

Partenaires associés :

Centres sociaux, bailleurs sociaux, Police Nationale, Prévention spécialisée, MDSI, CCASSPIP, PJJ, Préfecture, CEID, service Sports-Jeunesse - Citoyenneté

Territoire d'intervention : Floirac



Le CLSPD à Floirac, redynamisé en 2010, constitue le cadre de concertation et de réflexion sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance. Le partenariat s'organise autour de 5 instances : le comité de pilotage réuni une fois par an, le comité de direction réuni tous les trimestres, le comité technique réuni tous les mois, les ateliers thématiques réunis en tant que de besoin et les cellules de veille réunies rapidement en cas de « crise ».

La création d'un groupe de partenaires institutionnels vient compléter et affiner la réflexion liée à la prévention de la délinquance et la tranquillité publique dans le but d'anticiper certaines problématiques et de désamorcer des situations de crise ou dérives.

Un protocole de communication est en préparation et devrait être signé rapidement. Enfin, la rénovation urbaine invite à travailler par anticipation, dans un projet d'accompagnement des livraisons de nouveaux logements, afin d'aider les quartiers concernés à aller vers la réalité d'une mixité sociale en privilégiant le lien social et le mieux vivre ensemble. Le CLSPD à Floirac, travaille en transversalité avec la Gestion Urbaine de Proximité.

Objectifs poursuivis

- ▶ Lutter contre l'insécurité.
- ▶ Organiser le partenariat pour mieux prévenir la délinquance sous toutes ses formes.
- ▶ Proposer, à partir de diagnostics partagés ou d'état des lieux, des projets d'actions correctives.

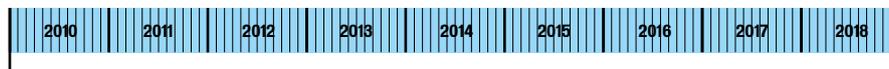
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Meilleur maillage du territoire.
- ▶ Meilleure circulation de l'information entre les partenaires.
- ▶ Meilleure maîtrise des situations diverses de délinquance.
- ▶ État des lieux précis permettant d'anticiper les besoins.

État d'avancement

- ▶ Le partenariat fonctionne bien et permet d'anticiper sur des actions pour tisser davantage le lien social dans les quartiers, en transversalité avec la gestion urbaine de proximité.
- ▶ Réflexion en cours sur un CLS et la mise en place de la vidéo-protection sur certains sites repérés et réputés très sensibles.

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2010

Fin d'exécution décembre 2018

6.5 Programme numérique de prévention de la délinquance

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Ville de Floirac

Partenaires associés :

Bailleurs sociaux, Police Nationale, Préfecture



Territoire d'intervention : Floirac

Au sein de la zone de sécurité prioritaire, la mise en place d'équipements de vidéo-protection tend à se poser sur Floirac de par la persistance d'incivilités et d'actes de délinquance sur certains quartiers de la ville. Ainsi, les services de la police municipale et de la politique de la ville ont effectué un diagnostic de sécurité en partenariat avec le service de la prévention situationnelle de la DDSP. Les secteurs à couvrir sont les suivants : Dravemont, Libération, Cité du Midi et certains secteurs diffus à proximité d'équipements publics.

Objectifs poursuivis

- › Veiller à la tranquillité publique.
- › Diminuer le sentiment d'insécurité.
- › Prévenir et élucider des actes de délinquance.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Réponses aux actes de délinquance.
- › Diminution de la délinquance.

État d'avancement

Un diagnostic de sécurité a été réalisé.

Une consultation sera à lancer prochainement pour le choix de l'entreprise prestataire.

Calendrier prévisionnel



Démarrage avril 2013

Fin d'exécution décembre 2014

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : 234 000 €

Ressources :

État117 000 €
Communes75 000 €
Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc)42 000 €
Total234 000 €

Taux d'intervention :

50%
32,1%
17,9%
100%

6.6 Médiation auprès des plus 18 ans

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Ville de Floirac

Partenaires associés :

Institutions publiques

Territoire

d'intervention : Floirac



Des points de tension ont été constatés sur la commune entre des regroupements de personnes et les habitants de certaines résidences.

Objectifs poursuivis

- ▶ Assurer une médiation entre les jeunes, jeunes adultes et les habitants, en soirée.
- ▶ Assurer la mise en réseau avec les acteurs de l'insertion relevant du droit commun sur le champ de l'emploi.

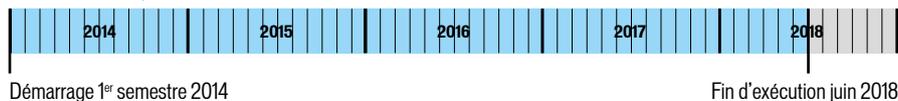
Résultats attendus (indicateurs)

Nombre de jeunes intégrés.

État d'avancement

Le projet sera présenté en commission jeunesse et commencera le premier semestre 2014

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût TTC : 35 000 €

6.7 Accès au droit, à la citoyenneté et promotion de la diversité

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

ALIFS (Association du
Lien Interculturel Familial
et Social)

Partenaires associés :

MJD, CCAS, MDSI, missions locales,
centres sociaux, services de proximités,
clubs de prévention, association...

Territoire d'intervention : Villes du GPV



ALIFS a une compétence régionale, mais l'essentiel des actions se déroule sur l'agglomération bordelaise et notamment sur le GPV. Alifs assure des permanences d'information-conseil et des accompagnements juridiques, informe sur le droit des étrangers, anime des ateliers de médiation juridique, forme des acteurs de l'intégration à la connaissance du droit et à la médiation interculturelle.

L'accueil du public se fait dans des lieux diversifiés pour des publics différents : CCAS et plateforme de Bassens, Espace social migrants âgés (Hom'âge), MJD des Hauts-de-Garonne, Service de proximité de Cenon, Centres sociaux...

Objectifs poursuivis

- ▶ Assurer l'accès aux droits et renforcer l'information du public et des professionnels de terrain.
- ▶ Agir pour rendre le public acteur et favoriser sa participation citoyenne et active par le biais d'actions de formation et de sensibilisation collective et, pour les plus jeunes, des ateliers de médiation et de pratiques citoyennes.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation des permanences, nombre d'actions d'accompagnement.
- ▶ Nombre et implication des acteurs.

État d'avancement

Actions en place et reconduites annuellement depuis plusieurs années.

Synthèse financière

| Dépenses annuelles : | Ressources : | Taux d'intervention : |
|----------------------|---|-----------------------|
| Coût TTC : 160 000 € | État50 000 € | 31,3% |
| | Conseil Général Gironde10 000 € | 6% |
| | Conseil Régional Aquitaine5 000 € | 3% |
| | Communes15 000 € | 9,4% |
| | Organismes publics30 000 € | 18,8% |
| | Fonds Européens (FEDER, FSE)50 000 € | 31,3% |
| | Total160 000 € | 100% |

6.8 Lutte contre les violences faites aux femmes

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
CIDFF Gironde

Partenaires associés :
Villes du GPV, AGI,
collège et écoles, CDAD,
DRDFE, DDCCS (chargée de mission égalité),
ACSé, CLSPD...

Territoire d'intervention : Villes du GPV



Les violences faites aux femmes participent d'un système inégalitaire dans lequel les hommes et les femmes occupent encore des positions différentes. Trop souvent ces violences sont banalisées ou minorées, voire mises sous la responsabilité de la victime. Lutter contre les violences faites aux femmes nécessite de nommer les violences et sortir du déni, de les resituer au regard de la loi qui les condamne, de permettre aux victimes de se sentir sujet et de se reconstruire. Le CIDFF propose plusieurs modalités d'interventions :

- ▶ Accompagnement des femmes victimes de violences par une équipe pluridisciplinaire,
- ▶ Soutien psychologique individuel des victimes,
- ▶ Mise en place d'un groupe de parole pour les femmes victimes,
- ▶ Formation - sensibilisation des acteurs de terrain,
- ▶ Intervention auprès des jeunes.

Objectifs poursuivis

- ▶ Permettre aux femmes de sortir de leur isolement, de prendre conscience de leur situation d'emprise, de se protéger elles et leurs enfants et de se reconstruire.
- ▶ Permettre aux acteurs de terrain de déceler et autoriser l'expression de la violence par les victimes, d'être en capacité d'orienter la victime vers le bon interlocuteur.
- ▶ Prévenir les violences par un travail sur les représentations, développer le respect dans les relations garçons-filles.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Diminution des violences faites aux femmes.
- ▶ Dépôts de plainte.
- ▶ Nombre de personnes prises en charge, nombre d'actions de prévention mises en place, nombre d'acteurs formés.

État d'avancement

Actions en cours depuis plusieurs années, à développer et multiplier entre 2014 et 2025.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses

annuelles :
Coût TTC : **23 500 €**

Ressources :

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| État | 6 500 € |
| Conseil Général Gironde | 2 000 € |
| Communes | 15 000 € |
| Total | 23 500 € |

Taux d'intervention :

| | |
|-------------------------------|--------------|
| État | 27,7% |
| Conseil Général Gironde | 8,5% |
| Communes | 63,8% |
| Total | 100% |

REMERCIEMENTS

L'équipe du GPV et son directeur tiennent à remercier particulièrement les personnels municipaux des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac, ainsi que tous les partenaires institutionnels et associatifs ayant apporté leur concours à la rédaction de cet ouvrage par la remise de fiches-actions. Leur participation témoigne de leur implication totale dans la mise en œuvre du projet de territoire aujourd'hui et demain comme hier.

Crédits

Design graphique : Delphine Buis et Benjamin Destombes - www.studiodb.fr/ contact@studiodb.fr

Cartographie : Omar Lakhdar, adaptée par Delphine Buis et Benjamin Destombes

Relectures : équipe du GPV Rive Droite

Impression : Korus édition, décembre 2013, 500 exemplaires

Une édition du Grand Projet des Villes Rive Droite

Bassens-Lormont-Cenon-Floirac

Résidence Beausite - bâtiment B.O

Rue Marcel Paul - 33150 Cenon

05 56 40 24 24 - contact@surlarivedroite.fr

www.surlarivedroite.fr / www.blog-rivedroite.fr

Tous droits de reproduction et de diffusion réservés.



